

Face à la drogue : les dix ans d'Espoir Goutte d'Or

Pages 6 et 7

**Cité Charles Hermite,
l'eau chaude
comptait double**

Page 3

**Le plan de rénovation
du secteur
Emile Duployé**

Page 4

**La FEMIS déménage
de la rue Francœur**

Page 5

**Défense de boire
"en réunion"
dans certaines rues**

Page 8

**Une expo sur les
modes de garde
des tout-petits**

Page 10

**Mon 18e :
Guy Franquet,
romancier
("le Cochon rose")**

Page 16

**Histoire :
«l'Ogresse de la
Goutte d'Or»**

Page 19

**Encore des
repas de quartier**

Page 24



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - N° 34 - NOVEMBRE 1997
12 FRANCS - 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax : 01 42 59 34 10.

EMPLOIS JEUNES DANS LE 18e : MODE D'EMPLOI

Dossier pages 11 à 13

C'est le dépotoir du métro Barbès



Voir page 10



LIBRAIRIE L'Humeur vagabonde

44, rue du Poteau, 75018 Paris
Tél. 01 42 23 23 15. Fax 01 42 23 23 39.

Du mardi au samedi 10 h - 20 h,
et le dimanche 10 h - 13 h.

12 000 titres en stock

Rayons : Littératures
Jeunesse, BD
Arts
Sciences humaines
Policiers

Carte de fidélité
Commandes clients

L'Humeur Vagabonde



Vendredi 21 novembre à 21 h 30

CONCERT
en l'église Saint-Pierre
de Montmartre
Place du Tertre, 75018 Paris



Organisé par les "Compagnons de Montmartre"
avec le concours du Comité Handisport Ile-de-France

**ORCHESTRE D'HARMONIE
DES GARDIENS DE LA PAIX DE PARIS**
Direction : François CARRY

et les **CHŒURS DE L'ABBAYE DE MONTMARTRE**
Direction : Jean-Claude MUGAT

Au programme

J.S. Bach (Choral du Veilleur, Passion), Richard Strauss, Rossini,
Mendelssohn, chœurs et musique française et orthodoxe.

Prix des places : 90 F. Etudiant 60 F.

En fin de concert : retour possible Place Clichy assuré par PROMOTRAIN

Réservation :

Compagnons de Montmartre (9, rue Duc, 75018 Paris), Eglise St-Pierre-de-
Montmartre (place du Tertre) et sur place le jour même à partir de 18 h.



Les photos
de nos lecteurs

Pompiers vendangeurs

Cette photo est l'œuvre de M. Hubert, qui habite dans le quartier des Abbesses. Prise début octobre, elle montre un pompier du 18e, casque sur la tête, occupé à une tâche inhabituelle : cueillir le raisin sur une vigne grimpanche le long d'une maison de la rue Saint-Vincent.

Chaque mois, nous publions une photo envoyée par un lecteur, choisie pour son intérêt artistique, ou son caractère drôle, pittoresque ou dramatique... Aucune exigence spécifique quant à la forme (les photos en couleurs sont acceptées). Seules conditions : la photo doit avoir, d'une façon ou d'une autre, un rapport avec le 18e et il doit s'agir d'une photo originale, œuvre de la personne qui nous l'envoie.

COURRIER

COURRIER

COURRIER

Un espace pour les enfants, SVP, à Château Rouge !

«De nombreux habitants du secteur Château Rouge avaient, au moment de l'enquête publique sur la rénovation du quartier, souhaité la création d'un espace de jeu pour les enfants, qui sont dramatiquement oubliés dans cette opération. Mais rien n'est prévu en ce sens.

Le maire de Paris déclare que "les emprises où des immeubles vont être démolis ne permettent pas, en raison de leur exigüité relative, d'envisager la création d'un espace vert". Ce n'est pas exact (et chacun peut le constater en regardant le plan que vous avez publié dans un numéro du "18e du mois") : dans plusieurs rues, des files d'immeubles mitoyens les uns à côté des autres sont classés "à démolir". Ça fera de grands espaces disponibles. On peut d'ailleurs craindre que les architectes n'en profitent pour édifier de grandes barres uniformes, au lieu de mener une rénovation immeuble par immeuble qui respecterait mieux la personnalité de ce quartier...

Personne ne nie qu'une rénovation importante est nécessaire, en raison de la vétusté d'un grand nombre d'immeubles et de l'état dégradé du quartier (dont la mairie de Paris a

été d'ailleurs en partie responsable en achetant de nombreux appartements et en les laissant inoccupés pendant des années...). Mais pas n'importe quelle rénovation. Les habitants ne doivent pas se satisfaire de ce qui leur est proposé, ils doivent continuer à manifester leur volonté.»

M.F. Baslin

PETITES ANNONCES

RECHERCHES

● Pour création d'un musée au village natal de **Marcel Legay** (Ruitz, Pas-de-Calais), recherchons **tout document** relatif à cet artiste montmartrois : lettres, chansons, photos, etc... Michal G., 31 rue Espérance, 62700 Bruay.

LOGEMENT

● Dramaturge (non fumeur) **cherche studio** pour lui et son chat. Jusqu'à 3 000 F. Tél. Théâtre Vagatur, au 01 42 51 55 26.

NOS TARIFS : 10 F la ligne de 40 signes. Pour être publiées le mois suivant, es annonces doivent nous parvenir **au plus tard le 18 de chaque mois**, exclusivement sous les rubriques : *immobilier, logement ; emploi ; ventes, achats, troc, recherches diverses ; stages et cours ; associations ; messages personnels.* Pour nos abonnés : gratuit pour «demandes de logement» et «demandes d'emploi», 50 % de réduction dans les autres rubriques.

Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. et fax 01 42 59 34 10.

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Christelle Antoine, Dan Aucante, Bernard Boudet, Blandine Bouret, Noël Bouttier, Jamil Brahim, Sophie Brandstrom, Christine Brethé, Claire Cadiou, Bertrand Combaldieu, Michel Conversin, Nadia Djabali, Rémi Douat, Anne Farago, Danielle Fournier, Jacqueline Gambin, Sylvain Gareil, Donald James, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Françoise Marrié, Sandra Mignot, Noël Monier, Thierry Nectoux, Niki Picalitos, Patrick Pinter, Rose Pynson, Silke Rotzoll, Sabadel, Jean-Yves Sparfel, Valérie Stafetta, Michèle Stein, Laurence Zigliara.

L'AIR DU TEMPS

Découvertes touristiques avec le 95

Gare Montparnasse. Le bus 95, direction Porte Montmartre. Montent deux banlieusards. 25-30 ans, baskets, jean, casquette.

L'un d'eux, éméché, avec une boîte de bière Leader Price.

L'autre : -Dis, "man", je t'ai dit : pas de bière dans le bus !

-Je bois pas, "man". Je l'ai, mais je bois pas.

-Alors pourquoi tu l'as ouverte ?

-Je bois pas, je te dis. Man, je veux te dire merci. Merci, man, pour la gare Montparnasse. C'était bien, la gare Montparnasse !

Le bus traverse la Seine et s'arrête en face du Louvre.

-C'est clair, ici. C'est aéré. C'est quoi ?

-Attends, je vais te dire.

Il lit sur le panneau indiquant les stations : -Louvre. Ici c'est Louvre.

-C'est bien, Louvre. Merci, man !

-Et maintenant on va voir la gare Saint-Lazare.

-C'est bien la gare Saint-Lazare ?

-Très bien.

-Et après où tu m'amènes, man ?

-On change de bus pour aller voir la gare de l'Est.

Le bus s'arrête. Gare Saint-Lazare.

Ils s'apprentent à descendre.

-Et le bus, il va où, lui ?

-A Montmartre. Il n'y a pas de gare à voir à Montmartre.

Rose Pynson

Pendant la Coupe du monde, la ligne 13 ne sera pas hors jeu

L'émotion soulevée par l'éventualité d'une fermeture, durant la Coupe du monde de football, de l'embranchement de la ligne 13 entre La Fourche et Asnières-Gennevilliers via la Porte de Clichy (cf 18e du mois n° 32) a eu un résultat. La RATP a fait savoir que cela n'aurait pas lieu.

L'augmentation du nombre de rames vers Saint-Denis et le grand stade sera donc organisée autrement qu'en lésant les usagers des communes de Clichy, Asnières et Gennevilliers.

En revanche, le projet à long terme qui consiste à supprimer l'alternance sur cette ligne (une rame sur deux vers St-Denis, une rame vers Gennevilliers-Asnières) en créant une vraie correspondance à La Fourche, reste en discussion. Il permettrait de doubler le nombre de rames sur chacune des deux branches au delà de La Fourche. Mais il nécessite le creusement d'un tunnel. Son coût important est, pour la RATP, la raison principale de ne pas l'avoir encore entrepris.

J.Y.R.

18^e
INFOS

Cité Charles Hermite, la facture a sonné deux fois

Une erreur de 1 700 000 francs au détriment des locataires : pour l'OPAC, propriétaire des logements de cette cité, l'eau chaude comptait double.



Dans les 900 logements de la cité Charles Hermite, l'OPAC demandait en septembre aux locataires de payer des charges prohibitives (voir notre dernier numéro). Les habitants ont protesté. Après vérification, l'OPAC a reconnu s'être trompée. L'Amicale des locataires, soutenue par la CNL (Confédération nationale des locataires), avait donc raison de demander des comptes.

L'OPAC (un des offices HLM de la Ville de Paris, propriétaire de ces logements) avait tout simplement facturé deux fois le montant du prix de l'eau chaude : une fois sur le poste "eau chaude", une fois sur le poste "chauffage". Et l'erreur est importante : plus de 1 700 000 francs (soit en moyenne environ 1 900 F par locataire) sur un montant présenté en juillet dernier de

3 172 404 francs au titre des charges chauffage. Ces chiffres, encore sous réserve car des vérifications seront faites dans des appartements où a été détectée une consommation d'eau anormalement importante, laissent rêveur...

En tout cas, l'état des charges 1996 présenté par l'OPAC fin juillet 1997 est annulé. Un nouvel état a été présenté à la mi-octobre et tous les rappels liés au paiement des charges ont été bloqués. Ils seront régularisés avec les échéances de novembre. Les locataires qui, à l'appel de l'Amicale, n'avaient pas payé les charges de septembre, auront donc un nouveau décompte. Ceux qui avaient déjà réglé seront recredités par l'OPAC sur leur prochain avis.

Par ailleurs, la location des compteurs individuels de chauffage, eau chaude, eau froide, fixée pour l'instant à 1 100 francs par an et par logement, sera revue à la

baisse de plus de 65 %. En tout état de cause, les locataires demeurent vigilants.

Des expertises qui traînent

Par ailleurs, les expertises des travaux de rénovation réalisés il y a deux ans dans les appartements et qui laissaient à désirer, n'avancent pas très vite. Seulement 250 logements expertisés en un an. L'OPAC, qui avait choisi les entreprises, devrait accélérer les reprises. Les locataires n'ont pas à subir les défaillances des entreprises qui "traînent des pieds". D'autant que les travaux de réfection des cours, annoncés depuis longtemps, n'ont pas commencé. L'OPAC attend que le financement de l'Etat et de la Ville soit alloué.

Jean-Yves Sparfel

Charles Hermite fête Halloween

La vie associative du quartier Charles Hermite avance : après-midi de jeux de société organisés par l'Amicale des locataires trois fois par semaine ; rencontre-forum avec les associations du quartier les 17 et 18 octobre derniers ; bra-derie de vêtements, livres et jouets de l'association "Nous les fem-mes" aux mêmes dates ; soirée fantastique pour les enfants de 3 à 12 ans à l'occasion de la fête d'Halloween le 31 octobre avec confection de déguisements, défilé d'enfants à 18 h 30 et bien sûr distribution de friandises aux petits sorciers et sorcières de la soirée.

Un nouveau marché, peut-être un nouveau bureau de poste

Le déménagement du vieux marché (auparavant sur le trottoir du boulevard Ney) a été effectif le 15 octobre dernier, sur le terre-plein de l'avenue de la Porte d'Aubervilliers. Promesse tenue !

On verra s'il en est de même pour l'aménagement d'un nouveau bureau de poste au 5 avenue de la Porte d'Aubervilliers, avec un distributeur de billets en façade, à la place de l'ancienne boutique "Mazout express". La direction de la Poste Paris-nord, en réponse au maire du 18e Daniel Vaillant, a confirmé que les crédits étaient débloqués et qu'elle n'attendait que l'autorisation de travaux de la préfecture. L'ancien et vétuste bureau pourrait être remplacé assez vite.

MARQUAY

Jean-Pierre MARQUAY, FROMAGER

Produits fermiers de provenance directe
de petits producteurs

81, avenue de Saint-Ouen, 75017 Paris.

(métro Guy Môquet)

Tél. 01 46 27 59 68



Secteur Emile Duployé : enfin on sait où va le quartier

Le "secteur Emile Duployé", entre les rues Ernestine et Stephenson, pourrissait doucement depuis des années, principalement à cause des "préemptions" de la Ville de Paris.

Un projet d'avenir a enfin été établi et est présenté aux habitants dans une exposition ouverte jusqu'au 22 novembre.

Enfin, on voit enfin se dessiner la rénovation du "secteur Emile Duployé", entre les rues Marcadet, Ernestine, Stephenson et Doudeauville (au nord de la Goutte d'Or). Cette zone était totalement à l'abandon, notamment à cause d'un projet de lycée qui a paralysé durant des années toute possibilité de travaux.

La construction d'un lycée d'enseignement général dans le 18e serait certainement une bonne chose. Le Conseil régional avait adopté cette idée au milieu des années 80, et avait choisi pour cela le secteur Emile Duployé. Endroit particulièrement mal indiqué pour une telle utilisation... Néanmoins le secteur fut déclaré "zone à préemption urbaine renforcée", c'est-à-dire que la Ville de Paris devint prioritaire pour acheter tout logement ou tout immeuble mis en vente.

Terrains vagues, immeubles murés ou squattés

Cette formule administrative a pour avantage de permettre les acquisitions en douceur, en évitant le plus possible les expropriations. Elle a pour inconvénient (grave) d'entraîner à coup sûr un pourrissement du quartier, surtout si la situation se prolonge. Ici elle s'est prolongée au delà du raisonnable : en effet, officieusement abandonné depuis des années, le projet de lycée ne le fut officiellement par le Conseil régional que l'an dernier.

Que se passa-t-il entre temps ? Les immeubles et appartements acquis par la Ville ont été soit démolis, faisant place à des terrains vagues, soit laissés vacants pendant des années, murés, tentation évidente pour les squatts. Il

Pour en savoir plus

- Une exposition du projet est ouverte au public jusqu'au 22 novembre au local de l'OPAC, 4 rue Emile Duployé, du mardi au vendredi de 14 h à 18 h et samedi de 9 h à 12 h.
- Le dernier numéro de *Paris-Goutte d'Or* (revue de l'association du même nom), en vente chez les marchands de journaux du quartier, a consacré plusieurs pages au sujet.

y en a plusieurs dans le quartier et les habitants s'en plaignent.

Le squatt du 1 rue Marcadet est occupé par des familles de mal-logés qui, avec l'appui de *Droit au logement*, y vivent sans gêne notable pour le voisinage (le tribunal a refusé d'ordonner leur expulsion tant qu'aucune utilisation précise de l'immeuble n'est

décidée) ; en revanche plusieurs autres squatts du quartier ont pu être qualifiés de "délictueux", abritant des trafics divers et étant fréquemment sources de tapage.

Quant aux autres bâtiments, ceux que la Ville n'a pas acquis, leurs propriétaires, s'attendant à être expropriés, n'y ont plus fait aucun frais et les ont laissés peu à peu s'abîmer...

Le secteur Emile Duployé est devenu un des plus dégradés du 18e.

Les démolitions ne se feront guère avant 1999

Maintenant, enfin, un projet d'urbanisme est établi. Il a été proposé au cours de réunions de concertation entre les diverses administrations de la Ville de Paris, la municipalité du 18e et les associations du quartier (*Paris-Goutte d'Or*, *Vivre à Château-Rouge* et *Secteur Doudeauville*). Il est présenté aux habitants dans une exposition ouverte rue Emile Duployé.

Un certain nombre d'immeubles, très vétustes, seront abattus et reconstruits. D'autres devront obligatoirement faire l'objet de travaux de remise en état. (Voir la carte.) A noter :

- Des incertitudes demeurent sur plusieurs bâtiments, pour lesquels la décision n'est pas définitive : 17 rue Emile Duployé (le bâtiment est en bon état, mais il y a des problèmes de sous-sol), 10 rue Ernestine, l'arrière du 5-7 rue Emile Duployé.

- La façade du 8 rue Emile Duployé sera conservée (mais l'intérieur reconstruit). Il s'agit de l'immeuble qui fait l'angle au "coude" de la rue.

Compte tenu des procédures obligatoires (comme il y a des expropriations, il faudra notamment une enquête publique), les démolitions ne devraient pas se faire, pour la plupart, avant 1999.

Le projet de l'urbaniste

Que construira-t-on à la place ?

L'architecte-urbaniste désigné par la Ville pour établir le projet, Jean-Paul Deschamps, a indiqué ses orientations.

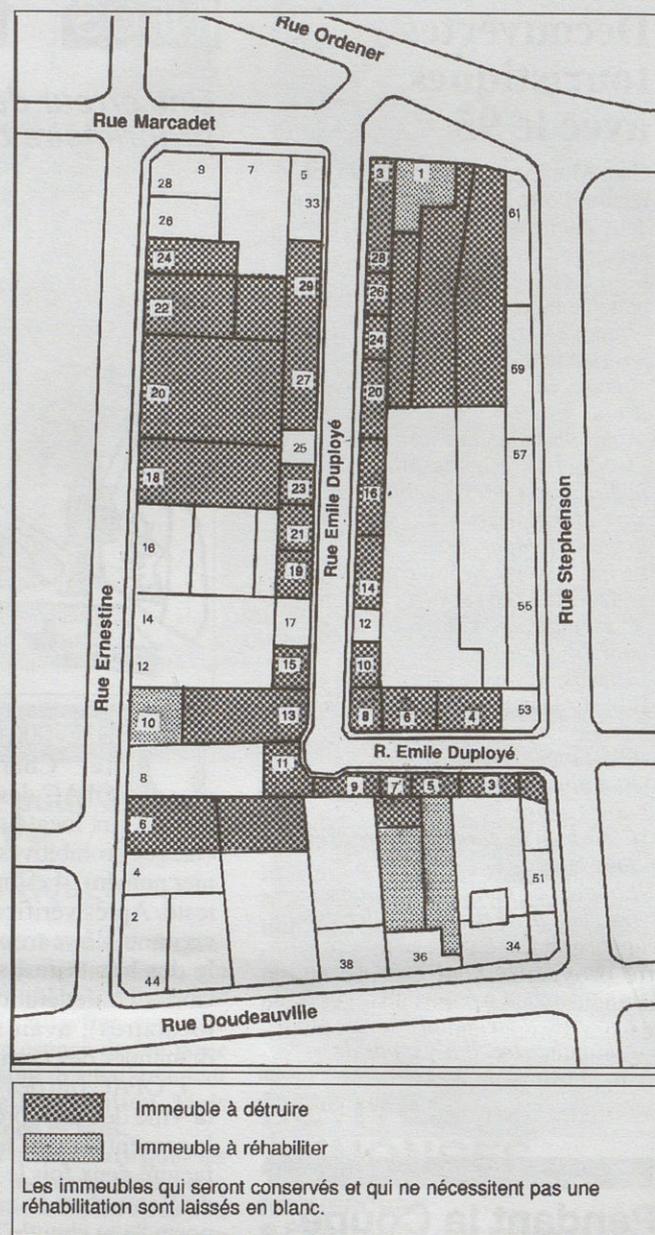
- Il veut conserver au quartier, dans une certaine mesure, son allure actuelle, et en tout cas sa faible hauteur de bâti. La conservation de la façade du 8 Duployé est significative de cette volonté.

- Une école sera construite entre la rue Ernestine (20 à 24) et la rue Emile Duployé (27 et 29). L'entrée se fera par la rue Emile Duployé.

- Un passage piétonnier planté d'arbres sera ouvert entre le coude de la rue Emile Duployé et le 6 rue Ernestine.

Ce plan indique quels immeubles seront démolis (certains d'ailleurs le sont déjà), quels autres devront faire l'objet de travaux de remise en état.

Toutefois des incertitudes subsistent pour le 17 rue Duployé et le 10 rue Ernestine.



tine, où il débouchera par un porche sous immeuble. Les associations ont insisté pour qu'il puisse être fermé la nuit, afin d'éviter les problèmes d'insécurité.

- Une allée plantée d'arbres pourrait également être créée à hauteur du 7 Emile Duployé, entre les bâtiments.

- Un parking public en sous-sol sera créé sous les bâtiments à l'arrière du 1 rue Marcadet. L'entrée se fera à

l'angle de la rue Ordener et de la rue Stephenson.

- La rue Emile Duployé gardera sa largeur (6 m). Elle restera ouverte à la circulation automobile, mais limitée à 30 km-h. Les trottoirs seront supprimés, des poteaux marqueront la limite entre les côtés réservés aux piétons et la chaussée ouverte aux voitures; cela empêcherait le stationnement.

René Molino

Château-Rouge : le Conseil de Paris a voté

Le projet de rénovation du secteur Château-Rouge a été voté par le Conseil de Paris. Il peut maintenant entrer en application. Il concerne la zone comprise entre la rue Doudeauville au nord, le boulevard Barbès, la rue Stephenson et, au sud, les rues Polonceau et Cavé (voir *le 18e du mois* janvier 97 et octobre 97).

Le Conseil de Paris a voté le projet tel quel. Il n'a pas tenu compte des vœux du conseil d'arrondissement du 18e.

Le premier vœu, adopté à l'unanimité (gauche et droite), demandait qu'on ajoute à la liste des bâtiments à exproprier trois immeubles récem-

ment frappés par la préfecture d'une interdiction d'habiter pour cause d'insalubrité. Le deuxième vœu demandait que, dans les nouveaux logements qui seront construits en remplacement de ceux qui vont être démolis, il y ait 50 % de 4 pièces et davantage, comme c'est l'usage dans les HLM, alors que la Ville de Paris ne prévoit qu'une proportion de 30 %. Ce vœu avait été voté par la majorité de gauche du conseil du 18e, la droite s'abstenant. Sur ces deux points, la majorité du Conseil de Paris n'a pas voulu suivre l'avis des représentants de l'arrondissement.

**18^e
INFOS**

La FEMIS déménage (provisoirement) de la rue Francœur

Branle-bas de combat rue Francœur. Elèves, enseignants et personnels de la FEMIS, la plus célèbre et prestigieuse école de cinéma française, déménagent pour La Plaine-Saint-Denis. Mais, rassurez-vous, ils seront de retour l'année prochaine. Si tout va bien...

La FEMIS s'est beaucoup baladée ces dernières années. Cet Institut de Formation pour les métiers de l'image et du son, créé en 1986 et issu de la fusion entre l'IDHEC et le centre de formation de l'INA, s'est tout d'abord installé au Palais de Tokyo, non loin du Trocadéro. Construit à la fin des années 30, l'imposant Palais de Tokyo devait devenir le grand centre de l'image et regrouper la FEMIS, la Cinémathèque française, le Musée Henri Langlois¹, la Bibliothèque du Film... Mais des architectes se sont rendu compte que le bâtiment, édifié provisoirement dans le cadre d'une exposition universelle, avait besoin d'importants aménagements de consolidation.

Pendant les travaux qui devaient à l'origine durer deux ans, la FEMIS s'est installée rue Francœur, dans les anciens studios Pathé². Le palais de l'image du quai de Tokyo, devenu un gouffre sans fond, est aujourd'hui remis en question. D'autant plus qu'un jugement récent a donné raison à l'association de soutien au Musée Henri Langlois qui refuse le déménagement au Palais de Tokyo.

La FEMIS, lassée d'attendre et

ayant trouvé ses aises dans ses nouveaux locaux de la rue Francœur, a décidé, avec l'accord du ministère de la Culture, de rester dans le 18^e. Mais, ici aussi, des travaux sont nécessaires. D'où ce nouveau déménagement provisoire, début novembre, vers les Studios de France de La Plaine-Saint-Denis.

Une partie pour la FEMIS, une partie pour des logements

C'est la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) qui a été chargée de l'opération baptisée "îlot Francœur". Cet immense espace qui s'étend de la rue Francœur à la rue Marcadet a été divisé en deux parties.

La première abritera les 8 000 m² des locaux de la FEMIS. Outre des espaces de cours, des studios de montage, des plateaux de tournage, l'école de cinéma sera également dotée de deux salles de projections. Réservées à l'usage de l'école, ces salles de cinéma seront accessibles au public lors de séances spéciales (journées portes ouvertes, présentation des travaux d'étudiants...).

La partie nord de cet îlot va ser-



Christian Adnin

Élèves de la FEMIS devant une table de montage son.

vir à construire des logements. Le projet de la RIVP prévoit la construction de quarante-quatre logements de standing "intermédiaire" (douze F1, douze F2, huit F3, six F4 et six F5). Auxquels il faut ajouter cinq ateliers d'artistes et 500 m² de locaux commerciaux.

Les négociations financières furent longues et difficiles. La RIVP a acquis les terrains appartenant à la société Les Chargeurs (c'est le groupe de Nicolas Seydoux, propriétaire entre autres du groupe Pathé et actionnaire principal du quotidien *Libération*) pour 55 millions de francs. Les Chargeurs en espéraient près du double.

De son côté, la FEMIS semble être arrivée à un accord avec la RIVP sur un prix de location qui n'a pas été rendu public. L'opération peut donc commencer.

Ce double projet a été voté par le Conseil de Paris et par le conseil d'arrondissement du 18^e. Les demandes de permis de construire sont d'ores et déjà déposées, ils devraient être délivrés d'ici la fin de l'année, après que l'architecte des Bâtiments de France ait été consulté pour donner son aval.

C'est donc fin 1997 ou plus probablement début 1998 que devrait commencer cet important chantier. Il sera dirigé par l'architecte Yves Blot. La FEMIS espère pouvoir réintégrer des locaux flambants neufs dès octobre 1998. Connaissant la vitesse d'exécution de ce genre de projet, c'est sans doute faire preuve de beaucoup d'optimisme...

Sylvain Garel

1. Actuellement, le Musée du Cinéma Henri Langlois, logé dans l'aile gauche du Palais de Chaillot, est fermé. La Cinémathèque, elle, donne ses projections dans la "salle Rpublique", 18 rue du Faubourg du Temple.

2. Pour l'histoire des Studios Pathé, voir le 18^e du mois de janvier 95.

Squatts de La Chapelle, suite

À la suite des plaintes déposées par la SNCF, propriétaire des immeubles du 49 et du 77 rue de la Chapelle, pour demander l'expulsion des familles qui s'y sont installées en août (voir notre dernier numéro), une première audience devant le tribunal a eu lieu le 30 septembre, sur l'immeuble du 49. Le juge devait rendre sa décision fin octobre ; à l'heure où nous mettons ce numéro à l'imprimerie, nous ne la connaissons pas. Pour l'immeuble du 77, l'affaire sera plaidée le 2 décembre.

Par ailleurs, la polémique continue au sujet de la scolarisation des enfants de ces familles. Selon les responsables des parents d'élèves FCPE du 18^e, 16 seulement des 64 enfants qui habitent ces deux immeubles auraient trouvé place dans les écoles du 18^e. Les autres doivent aller à l'école à l'endroit où ils habitaient auparavant, et certains n'y vont pas du tout. La municipalité du 18^e expliquerait son refus d'inscrire ces enfants d'une part par le manque de places disponibles, mais aussi par la volonté de «ne pas pérenniser ces squatts». La FCPE rappelle que l'accueil des enfants à l'école est obligatoire, et qu'ils doivent être scolarisés à l'endroit où ils habitent ; l'école n'a pas à arbitrer un différend entre propriétaire et occupants des logements.

Collège de La Chapelle, suite

À quand l'ouverture d'un collège à La Chapelle ? 2 002, comme les services de l'Hôtel de Ville l'ont à nouveau annoncé par une lettre adressée au Collectif des parents, et où ils détaillent leur calendrier ? 1 999, comme le préconise la municipalité du 18^e ? Ou 1 998, comme le réclament les parents ?

Ceux-ci, en assemblée générale le 11 octobre, ont examiné le détail des étapes à franchir nécessairement : achat du terrain à la SNCF, ce qui peut demander deux ou trois mois en raison des procédures de "déclassé-ment", enquête publique (obligatoire), définition du projet, appels d'offres, construction... Ils ont admis que 1 998 était une revendication trop optimiste pour que le nouveau collège soit achevé, mais ils veulent que dès 1 998 soit franchie une première étape, même si c'est seulement pour les classes de 6^e et dans des bâtiments provisoires. Cela afin que le retour en arrière ne soit plus possible et que l'ouverture complète ait bien lieu en 1 999.

Ils ont envisagé toutes sortes de moyens d'action pour contraindre la mairie de Paris à accélérer les choses : multiplication des courriers et coups de téléphone, manifestations, organisation de "classes sauvages" sur le site prévu, etc... «Il faut qu'ils n'aient aucune trêve tant qu'ils ne nous auront pas donné satisfaction...»



Noël Monier

Dans les anciens studios Pathé, rue Francœur, au pied de Montmartre, la FEMIS a bénéficié d'installations parfaitement adaptées : plateaux de tournage, salles de montage, laboratoires, etc...

Une réponse face à la drogue à la Goutte d'Or EGO a dix ans

Depuis des années, le mercredi soir, c'est sacré ! Toute la «tribu» d'Ego se retrouve pour se parler, faire le point. La tribu chez Ego, ça ressemble un peu à celle des romans de Daniel Pennac ; c'est vaste et que ça n'a pas de frontière. Alors, ce mercredi soir, parmi la trentaine de personnes présentes, on compte en vrac des travailleurs sociaux et des non-travailleurs, des permanents et des usagers (plus ou moins permanents), des bénévoles et des curieux. Qui veut entrer, entre. «Bienvenue, trouve-toi une chaise...»

«Même le directeur...»

Alors, on s'assoit et on écoute. Ça commence invariablement par un tour de piste des nouvelles. Par quelques chiffres. «*Cette semaine, 157 personnes, dont cinq nouvelles, ont été accueillies.*» Autre voix : «*Au local d'échange de seringues, nous avons enregistré 367 passages et avons distribué 3659 seringues. 30 % d'entre elles ont été rapportées.*»

Mais là n'est pas le plus important. On prend des nouvelles des uns et des autres. Celui-ci a trouvé une place en cure, celle-là va se reposer en province, cet autre a mis le bazar à l'accueil... Les rires alternent avec l'émotion. Comme une grande famille qui n'arrête pas de se séparer et de se retrouver. Et puis, on voit arriver celui qu'on n'attendait plus. Par exemple Salem, qui déboule à la recherche d'une place au Sleep'in, fait son cirque avant de se lancer dans une grande déclaration d'amour : «*Ego, y a pas une association meilleure. On peut entrer sans rien avoir à faire. Et même le directeur fait le ménage.*»

«Pour faire leur sevrage...»

Flash back du temps où la Goutte d'Or n'avait pas son Ego. «*En 1985, lors d'une fête du quartier, nous avons organisé un débat public sur la drogue,* se souvient Michel Neyreneuf, président de Paris Goutte d'Or. *L'idée a été lancée d'une structure autonome sur cette question. Elle n'a pas posé de problème, sauf peut-être chez quelques militants qui craignaient une stigmatisation du quartier.*»

La grande originalité d'Ego est liée à la rencontre de gens qui sans cela n'auraient jamais dû se trouver ensemble, entre une bande d'usagers de drogue - ou d'anciens - et leurs proches, avec un autre groupe d'habitants et de professionnels. Leïla Cha-

la, une fille du quartier, faisait alors partie du premier cercle. «*Ma sœur prenait de la came. Des usagers de drogue voulaient constituer une association pour favoriser leur sevrage. Mais cela ne marchait pas. Alors on*

Entre ces deux groupes, la rencontre va être difficile - engueulades, incompréhension - mais finalement féconde. Ainsi naîtra Espoir Goutte d'Or (Ego), fruit, selon l'expression de Lia, plus lyrique que jamais, de

square Léon. Elle a su impliquer des gens aussi différents que les curés de la paroisse voisine (Henri Coindé parlait souvent de la richesse des rencontres faites à Ego), des médecins, de simples habitants du quartier ou d'ailleurs. Aline vient ainsi tous les mercredis du 13^e arrondissement. Pourquoi ? Elle se gratte la tête. «*On voit des progrès chez les personnes. Il y a une espèce d'humour sur soi-même.*» Et puis, après un temps de réflexion : «*En fait, c'est moi qui ai besoin d'Ego. C'est la réalisation d'une utopie.*»

Sans conteste, il règne une ambiance très particulière au 13, rue Saint-Luc. Il suffit de jeter un coup d'oeil dans la salle d'accueil. Drôle de cocktail : ça tient aussi bien de la permanence d'informations (panneaux, téléphone, ordinateur) que du bistrot sympa (café et thé pour discussions enfumées) et parfois du hall de gare (certains habitués dorment allongés sur des chaises). Y a des éclats de voix, des mots plus haut que les autres, des sanglots, des fous rires mais une très grande tolérance.

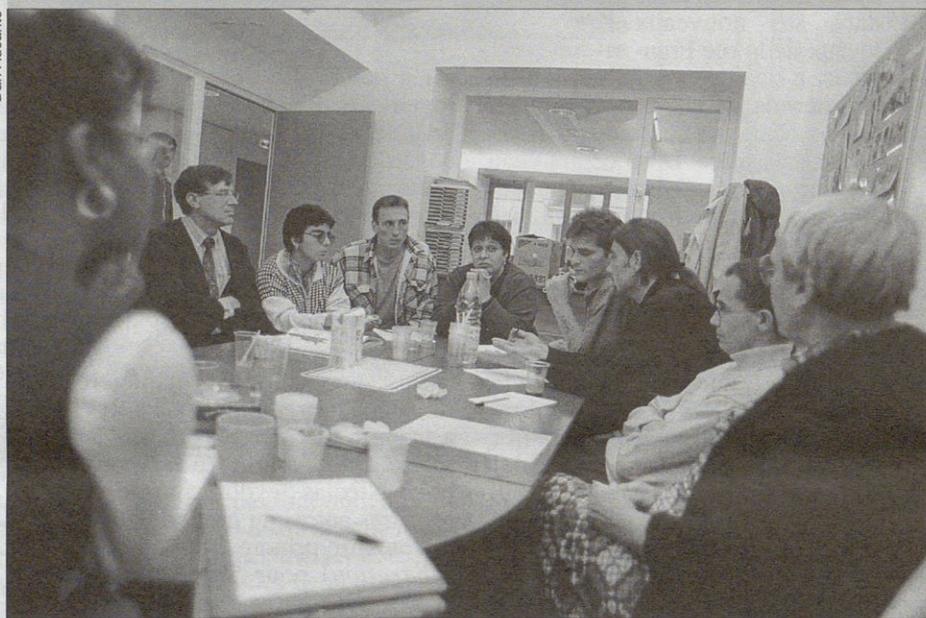
Et puis, des personnes qu'on ne s'attend pas à trouver. A près de 80 piges, Noëlle Savignat est présente presque tous les jours. Elle vous dit qu'avec toutes ses réunions, elle n'a plus le temps de s'occuper de son chez elle. Mais Ego ne serait-il pas son chez elle ? En tout cas, ici, tout le monde la respecte. On voit bien à son air parfois grave que la réalité n'est pas toujours facile à accepter. Tel jeune qui allait mieux, arrive «défoncé» ou pleure toutes les larmes de son corps. Elle, comme d'autres, est là pour écouter, pour entourer, pour se taire aussi et surtout pas juger. Pas facile tous les jours...

Regarder de front les nuisances

Alors dix ans après, qu'est-ce qui a changé vraiment ? Personne ne vous dira que l'offre de drogue s'est restreinte. Au contraire, elle s'est même diversifiée. L'arrivée en force du crack pose problème à Ego. «*Le crack a augmenté la tension, reconnaît Lia. Il engendre l'urgence de tous les gestes. Cela pose des questions pour l'avenir de notre accueil communautaire.*»

Côté positif, la compréhension de la toxicomanie par la population a progressé. C'est sans doute lié à la prise en compte par Ego des désagréments causés par le trafic de drogue. Michel Neyreneuf souligne que l'association «*regarde de front les nuisances causées par la drogue*

Le 20 octobre, Espoir Goutte d'Or (EGO) a fêté ses dix ans et son nouveau local. L'occasion de raconter l'histoire d'une association de quartier qui accueille les toxicomanes et informe sur tout ce qui concerne la drogue.



Une des réunions du mercredi soir dans le local d'EGO. Travailleurs sociaux, permanents, usagers, visiteurs, tout le monde est admis...

a décidé de rejoindre un petit groupe constitué autour de Lia Cavalcanti.»

Lia, c'est un personnage. Pour tout l'or du monde, elle qui, toute la semaine, court la France et l'Europe, ne louperait pas la «rencontre de famille» du mercredi soir. Au milieu des années 80, la Brésilienne de la Goutte d'Or était éducatrice au sein de l'ADCLJC, association de prévention de la délinquance du quartier. Question toxicomanie, les contacts d'échec étaient alors nombreux. «*Les usagers n'utilisaient pas les systèmes de soin. La population avait baissé les bras devant ce qui apparaissait comme un fléau inexorable. Tous les professionnels se sentaient isolés. Quant aux familles, elles s'enfermaient dans un silence culpabilisant qui conduisait parfois au suicide. Tout cela pouvait amener des réactions d'autodéfense.*»

L'époque où le sida se répand...

Et puis, ne l'oublions pas, c'est l'époque où l'épidémie du sida commence à se répandre, surtout chez les toxicomanes.

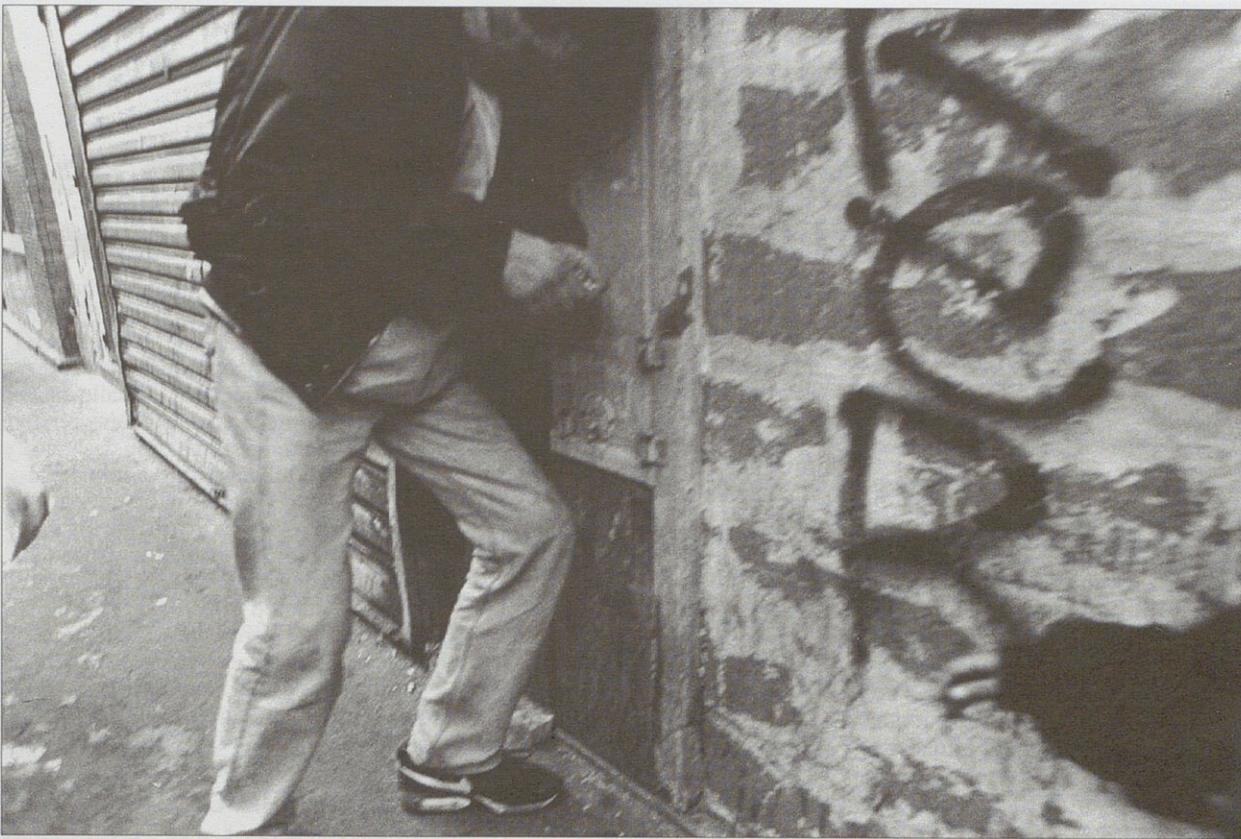
«*la générosité d'un quartier qui, dans le droit fil de sa trajectoire, va proposer une réponse solidaire.*»

Avec trois directions d'intervention : en direction des toxicomanes, pour les aider à s'en sortir ou, tout simplement, à vivre ; en direction des familles, pour les délivrer de leur isolement ; en direction du quartier.

Les débuts sont héroïques car l'association est «fauchée» et a des principes. «*Nous avons refusé des financements par peur d'être récupérés,* se souvient, amusée, Leïla.

Autre principe : chaque permanence (quatre heures par semaine au départ) était assurée par un toxicomane (ou ancien), un habitant et un professionnel. «*Cela paraissait bizarre qu'un usager de drogue soit reçu par un autre. Les autorités étaient réservées là-dessus,* raconte Leïla.

Au fil des années, les financements se sont multipliés, des professionnels ont été embauchés mais l'esprit est resté le même. Là où beaucoup seraient devenus des associations spécialisées, Ego est resté fidèle à sa volonté d'être au service du quartier. Son président est toujours Dominique Tardivel, le pharmacien d'en face le



Fumeur de crack rue Myrha

et cherche à responsabiliser les toxicomanes».

Des innovations, comme le local d'échange de seringues (où les héroïnomanes peuvent se procurer des seringues neuves qui ne risquent pas d'être infectées par le virus du sida, et rapporter leurs seringues usagées qui seront détruites), ont pu être lancées sans remous dans le quartier parce que tout un travail d'accompagnement et d'écoute avait été mené pendant des années.

Parce qu'aussi l'équipe a su, face aux problèmes, mûrir sa réflexion sans jamais se couper du quartier. «*Au moment de la circulaire Barzach sur la vente libre de seringues, nous étions complètement contre, se souvient Leïla, devenue permanente d'Ego. Des années après, nous ouvrons un local d'échanges de seringues.*

Alors que la fête d'inauguration du nouveau local est à peine terminée, Ego parle déjà du 1er décembre,

la journée internationale de lutte contre le sida, avec le concours des vitrines des pharmaciens et la participation des enfants des écoles. L'histoire continue...

Noël Bouttier

□ Le local d'Ego, 13 rue Saint Luc, est ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 19 h. (tél. 01 53 09 99 49.)

Le local d'échanges de seringues, 56 boulevard de la Chapelle, est ouvert tous les soirs de 19 h 30 à 23 h 30 (tél. 01 42 64 23 21).

Une nuit dans les rues du quartier avec la "première ligne" d'EGO

Une équipe d'Ego parcourt les rues de la Goutte d'Or, à la rencontre des toxicomanes, des commerçants, des habitants. Avec la volonté d'être des médiateurs pour faciliter la (parfois difficile) cohabitation.

Une douce nuit d'octobre. A 23 h 30, Akim m'attend devant le local d'Ego pour une virée dans le quartier. Depuis deux ans, Akim et Piéto, son collègue qui assure également des permanences dans le local d'échanges de seringues, font partie de l'équipe «première ligne» de l'association. Pourquoi ce besoin de sortir de ses murs ? «*Nous n'arrivons pas à toucher tout un public de la rue, les plus précarisés, ceux qui vivent dans une misère extrême. Notre objectif, c'est de nouer des liens, même très informels, avec eux, de faire une évaluation de leurs besoins, notamment sur le plan sanitaire. Car ils sont souvent dans un état de santé déplorable.*

Mais leur rôle ne s'arrête pas là : en étant disponibles à tous, ouverts au dialogue, ils tentent de désamorcer les conflits latents entre toxicomanes et commerçants ou habitants, pour éviter qu'ils ne dérapent. De jour comme de nuit, il faut être l'oreille du quartier.

Qui dit bonne oreille dit également bons pieds. En clair, être mobile.

Départ donc pour la "balade" dans les rues de la Goutte d'Or... En face du square Léon, on passe devant une dizaine de "crackers". Ils ne connaissent pas Akim qui n'en reconnaît que quelques-uns. «*Ils ne viennent pas à Ego car ils ne se considèrent pas comme des toxicos dans la mesure où ils ne s'injectent pas de drogue.*

Dans la rue Richomme, coup d'œil en direction d'une petite cour qui, malgré les grillages, sert à l'occasion de point de rencontre des toxicos. Personne ce soir. «*S'ils avaient été là, je leur aurai simplement demandé de respecter le lieu et de ne pas laisser traîner de seringues.*» Pas de moralisme, ni de discours complaisant... la «première ligne» d'Ego ne cherche pas à faire rentrer les toxicos dans une «normalité», ni à excuser tout au nom des souffrances, des blessures qu'ils ont connues. Non, il s'agit d'abord de les considérer comme des citoyens, avec droits et devoirs. Pas facile cependant : «*Ils ne croient plus en rien, ne font confiance à plus personne tellement ils sont passés par des structures sans*

trouver de réponse à leurs problèmes. La société, c'est souvent l'ennemie.»

Près du métro Château Rouge, trois ou quatre personnes scrutent les sorties. «*Ils attendent le dealer mais ne savent pas par où il va arriver.*» Sur le boulevard Barbès, en descendant vers Marcadet, des groupes compacts font les quatre cents pas entre les deux sorties de métro (trois si on compte celle de la rue Ordener). Ils espèrent que le «livreur» va se pointer. «*Pour lui, il s'agit de vendre le maximum en un minimum de temps pour disparaître au plus vite.*»

Sur le boulevard, Akim rencontre une jeune femme "polytoxicomane" qui a oscillé entre les "mieux" et les "pas bien". Elle semble être dans un mieux. Akim lui dit d'aller doucement, de se ménager et lui conseille de passer à l'association. Commentaire en aparté : «*Les femmes sont cent fois plus dans la misère affective et morale.*»

On continue notre route. C'est calme, ce soir. Akim se demande s'il n'y a pas eu une descente de police. Et les

relations avec les flics ? «*Avec la hiérarchie, on se voit régulièrement. En revanche, les policiers de base sont souvent agressifs. Il leur faudrait une vraie formation sur ces problèmes pour éviter d'avoir peur.*» Et puis surtout, Akim estime que la «répression est souvent mal calculée». Et de citer une opération nocturne musclée autour de la rue de Suez qui s'était soldée par des coups sans distinction. «*Comment veux-tu après que des jeunes n'aient pas la haine?*»

On passe devant les garages de la SNCF. «*Pourquoi ne pas les utiliser pour en faire des «shootrooms», des lieux où les toxicomanes pourraient se retrouver sous l'œil d'un médecin? Cela coûterait beaucoup moins pour la collectivité que de les laisser dans la rue.*» Les Belges et les Suisses, affirme Akim, pratiquent ce type d'expérience. Il a le sentiment que le débat en France est bloqué...

Rue de Laghouat, on se rend au squatt du 16. La cour intérieure est vide mais dans un sale état. Des débris partout, des bouteilles et puis des sachets bleus pour le crack. Dans cet immeuble insalubre vivent encore six familles, au milieu des cris, des bagarres de toxicos. Un pourrissement lié à la désertion des propriétaires partis on ne sait où. La rue de Laghouat a retrouvé un peu de calme depuis que la lumière est revenue. «*Les toxicos essaient souvent de casser les transformateurs pour pouvoir faire leur commerce en toute tranquillité.*

Fin de la balade rue Myrha où Akim rencontre quelques connaissances. Pour une fois, l'animation est réduite. Peu d'allées et venues, des cafés fermés, une pute à l'angle de la rue Léon. Akim est étonné : «*Que s'est-il passé pour qu'il y ait si peu de monde?*» Et de m'expliquer que la «première ligne» n'est parfois informée des événements que des heures, voire quelques jours après. Difficile dans ces conditions de réaliser un vrai travail de prévention. Bon, en attendant, se rassure Akim, «*les habitants devraient bien dormir cette nuit.*

N.B.

Le crack à l'étude

Confronté à l'émergence du crack dans le quartier, l'association s'est lancée dans une étude de terrain de cette drogue. Pendant plusieurs mois, Georges Hidalgo, Christian Lefort et Alain Ternus ont observé les mouvements de la rue, rencontré des consommateurs, des dealers. Au final, un document intéressant qui vaut surtout pour la qualité des entretiens réalisés auprès de crackers du quartier. Comment ils se procurent le «caillou» du crack, quelles sont les relations entre eux ou avec le dealer, comment ils financent leur drogue, quelles sont leurs relations avec les services de santé, de police... autant de questions qu'ils abordent avec leurs mots, bruts, durs. Des témoignages de première main, indispensables pour qui veut comprendre cet univers.

Document disponible à Ego.

Défense de boire «en réunion» dans certaines rues du 18e

A la suite de pétitions d'habitants, le préfet de police a pris un arrêté interdisant de boire de l'alcool en groupe "sur le domaine public" à la Goutte d'Or, dans une partie de la Chapelle, boulevard Ney, etc..

Le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, vient de prendre un arrêté stipulant que «la consommation de boissons alcooliques en réunion est interdite sur le domaine public» dans certaines rues et certains quartiers du 18e arrondissement.

Cette mesure concerne d'une part le boulevard Ney, l'avenue de Saint-Ouen et l'avenue de Clichy, d'autre part un vaste secteur délimité par le boulevard Barbès, la rue Ordener et la rue Riquet, la rue d'Aubervilliers et le boulevard de la Chapelle (c'est-à-dire, grosso modo, la Goutte d'Or et la partie sud de la Chapelle).

Ces voies et cette zone sont celles où déjà un arrêté d'octobre 1995 avaient interdit aux magasins d'alimentation la vente de boissons alcoolisées entre 21 h et 7 h du matin. Cette interdiction avait, à l'époque, provoqué de vives réactions chez les petits commerçants qui restent ouverts le soir, soutenus par certains de leurs clients. Le fait que, deux ans plus tard, un nouveau

dispositif soit jugé nécessaire signifie que la première mesure était un coup d'épée dans... l'eau.

L'objectif du nouveau dispositif consiste à donner à la police les moyens réglementaires pour intervenir face à un phénomène récurrent. Dans certains lieux en effet, des dizaines de personnes se rassemblent en fin d'après-midi pour boire et discuter. Les voisins qui ne participent pas à ces rassemblements, parfois très bruyants et parfois ponctués de querelles, se plaignent. D'autant que l'été de la Saint-Martin qui cette année a adouci le début de l'automne a prolongé cette pratique - qui maintenant s'amenuise avec l'arrivée du froid.

Présentant cette décision (qui toutefois ne concerne pas les terrasses de café), le porte-parole du préfet a cité particulièrement les rues de Suez, de Panama et Marx Dormoy. Ce qui montre bien qu'il s'agit d'une réponse aux pétitions que les habitants de ces rues ont adressées au préfet de police, au procureur de la

République et aux élus (cf 18e du mois septembre 97, page 7).

Les motivations des pétitionnaires sont diverses. Cela va du désir de calme, du ras-le-bol provoqué par le bruit incessant, de la peur pour soi ou pour les enfants, à la crainte de voir dépérir le commerce ou s'effondrer le prix de son appartement.

Récemment, des habitants des immeubles situés autour du carrefour rue Affre - rue Myrha ont adressé au préfet de police une nouvelle pétition concernant le tapage fait dans la rue, après 22 h, par des clients de certains bars de l'endroit et des personnes séjournant dans la rue. C'est dans ce secteur que l'an dernier fut arrêté celui que la presse appela «le plus gros trafiquant de drogue de la rue Myrha», condamné ensuite à cinq ans de réclusion pour la mort d'un jeune par overdose ; le patron du café où cet homme faisait son trafic fut lui-même condamné à une forte amende.

Des pétitions ont également été signées par les habitants du secteur Ordener-Marx Dormoy, les riverains du square de la Madone à la Chapelle, etc., secteurs fréquentés par des toxicomanes vivant dans la rue ou entassés dans des squatts.

Paul Reines

La sécurité à La Chapelle fait salle comble

Le maire du 18e a invité les habitants de la Chapelle à venir débattre le 20 octobre à la mairie des problèmes de sécurité. Première leçon à tirer de cette réunion : la salle était comble, preuve que ce thème répond à une forte préoccupation des gens. Daniel Vaillant a introduit le débat par une très longue intervention sur le droit à la sécurité (thème qu'au même moment Jospin développait nationalement). Vaillant a insisté sur son souhait d'effectifs de police multipliés, présents constamment dans les quartiers. Pour le reste, la plupart des interventions ont repris des problèmes déjà évoqués, hélas, depuis des mois.

La vigie de police ouvre à la mairie

La vigie de police qui doit abriter les îlotiers chargés du quartier Clignancourt, devrait ouvrir, si tout va bien, le 15 novembre dans le bâtiment de la mairie. C'est une vieille demande de la municipalité de l'arrondissement qui sera ainsi satisfaite.

Les clubs du 3e âge du Centre d'action sociale du 18e exposeront et vendront leurs travaux à la mairie les 1, 2 et 3 décembre.



Photos Christian Adnin

Record d'affluence à la Fête des Vendanges

Le record d'affluence a été battu cette année à la Fête des Vendanges : selon la préfecture de police, près de 500 000 personnes seraient passées dans les rues de Montmartre ce week-end des 4 et 5 octobre. (Mais il se peut que certaines aient été comptées deux fois.) Sophie Marceau ne figurait pas parmi les 500 000 : bien qu'étant cette année la "marraine" de la fête, elle ne s'était pas déplacée.

Les spectateurs s'en sont consolés en admirant la "reine des Vendanges" dans sa voiture (photo ci-

contre, les fanfares, les confréries vineuses venues de tous les coins de France, les sociétés montmartroises de toutes obédiences (République, commune libre, Compagnons, Poulbots) et tutti quanti selon le cérémonial habituel.

La Foire aux associations

Le dimanche après-midi avait lieu une "première" : à l'initiative d'UVA 18 (Union pour la vie associative) et de son président André Dumas s'est tenue sur la place des

Abbesses la première Foire aux associations du 18e. Ce fut un rendez-vous de bonne humeur en même temps qu'un point de rencontre. Dans une ambiance musicale (sept concerts agrémentèrent l'après-midi), les associations présentes proposèrent leurs stands où s'amoncelaient pêle-mêle les programmes de soirées culturelles, annonces de stages et ateliers divers, pétitions sur la vie de nos quartiers et leurs productions diverses : livres, compact disques, bijoux et objets d'art.

Les cars sur la Butte : les pour et les contre se sont affrontés jusqu'au bout

18^e
INFOS

La décision du Conseil de Paris du 29 septembre d'interdire la circulation des cars de tourisme sur la Butte tous les jours sera effective à partir du 1er novembre ! Ouf ! Elle a été le fruit d'une longue et patiente concertation entre tous les intéressés et prend en compte les attentes de la majorité des habitants et de leurs associations.

L'ADDM (Association de défense de Montmartre), qui depuis de

auprès de l'adjoint chargé de la voirie à la mairie de Paris, Monsieur Plasait, qui proposa alors au préfet de police de différer l'entrée en application de l'interdiction. Ce jour-là, week-end de la Fête des Vendanges, certains commerçants du haut de la Butte ont accueilli les touristes avec un faire-part de deuil : la décision prise au Conseil de Paris «*signait, disaient-ils, un arrêt de mort*». On a cependant du mal à

en conclusion un représentant de SOS Abbesses.

C'est un premier pas qui permet de poser la question du stationnement des autocars de tourisme : la réduction du nombre de places à 52 sur les boulevards de Rochechouart et de Clichy, la limitation à deux heures du stationnement, la généralisation du paiement de 50 F de l'heure, toutes ces mesures que le préfet de police prend également à compter du 1er novembre sont une solution provisoire aux yeux de l'association des riverains du 9^e et du 18^e (collectif Stop cars) qui propose de libérer le quartier des remparts dressés par les cars, et de redonner vie aux boulevards : pourquoi avoir enlevé les bancs par exemple ? Pourquoi ne pas avoir prévu de pistes cyclables lors de la rénovation de l'allée centrale ?

Danielle Fournier

Les Verts : «Vous roulez ? eh bien marchez maintenant.»

Ils veulent "libérer" la Butte des voitures particulières pendant 6 heures le 23 novembre

Ce n'est pas seulement des autocars de tourisme que les Verts veulent "libérer" Montmartre, mais aussi des voitures particulières... du moins pendant six heures, le dimanche 23 novembre.

Les Verts de Paris se sont donné rendez-vous ce jour-là, à 10 h 30 place des Abbesses, pour installer de 11 h à 17 h, sur dix entrées de rues menant à la Butte (compte tenu des sens interdits, dix ça suffirait) des barrages empêchant le passage de toutes les voitures particulières, sauf véhicules de secours et cas d'urgence. En revanche, nous dit l'un des organisateurs de cette action, «*nous n'empêcherons pas les voitures de sortir*». Impossible de savoir si c'est un trait d'humour.

«Non violente»

Cette initiative, jamais vue encore, qu'ils ont baptisée *Quartier libre*, risque de provoquer des réactions passionnées, certaines pour, d'autres violemment contre. Ne serait-ce que celles d'habitants de la Butte empêchés de ramener leur voiture chez eux... «*Mais, disent les Verts, nous avons l'intention de faire, à l'avance, une information massive, nous distribuerons 10 000 tracts, nous informerons la presse, etc...*»

Leur objectif est, par une action spectaculaire et symbolique, d'attirer l'attention sur les problèmes que pose l'abus de l'automobile en ville, de «*montrer ce que pourrait être un quartier rendu aux piétons, aux cyclistes, aux rollers*»...

«*De toute façon, ajoutent-ils, il s'agit d'une action non violente. La preuve, c'est que nous inviterons des musiciens, des saltimbanques sur nos barrages pour leur donner un air de fête.*»

Reste à savoir comment la police appréciera cette musique. Optimistes en diable, les Verts ont demandé à la préfecture l'autorisation d'organiser cette action. Aux dernières nouvelles, ils n'ont pas eu de réponse officielle, mais officieusement on leur a fait savoir qu'on pourrait les autoriser à tenir un rassemblement ou à faire une manifestation, mais pas à bloquer toutes les rues.

R.M.



Valérie Statetta

Le Collectif des riverains des boulevards de Rochechouart et de Clichy ("Stop cars") avait organisé le 11 octobre un rassemblement place Pigalle où il faisait signer une pétition.

nombreuses années multiplie les actions en vue d'obtenir cet arrêté, s'est immédiatement réjouie de «*savoir que les nuisances, qui s'accroissent avec le développement du tourisme, vont cesser : moins de pollution, diminution des encombrements respect de la fragilité du site entre autres*».

Cela dit, les "pour" et les "contre" ont tenté jusqu'au dernier moment de faire pression. Le 3 octobre, l'Association des commerçants et propriétaires de la butte intervenait

prendre cette affirmation au sérieux : les cars sont déjà interdits le week-end et pourtant les affaires tournaient à plein ce samedi... Les associations des habitants, l'ADDM et le collectif Stop cars, soulignent d'ailleurs que «*si les touristes utilisent les moyens de substitution ou montent à pied, cela apporte une activité accrue aux commerçants situés dans le bas ou sur les flancs de la Butte*». D'ailleurs, il semble que «*le respect des individus l'a emporté sur la logique du tiroir-caisse*», nous a dit

Simplon va être classé "quartier tranquille"

Entre la rue Ordener, le boulevard Ornano, la rue Championnet et la rue des Poissonniers, le "secteur Simplon" sera, dans quelques mois, un des dix nouveaux «*quartiers tranquilles*». Ainsi en a décidé le Conseil de Paris. Que faut-il entendre par là ?

But proclamé : «*limiter la place de l'automobile et offrir les conditions pour choisir de se déplacer autrement*». Pour cela sont prévus divers aménagements à la voirie et aux règles de circulation afin de limiter la vitesse et décourager le trafic automobile de transit.

Dans toute la zone, la vitesse sera limitée à 30 km/h. Des "carrefours surélevés" et des ralentisseurs seront installés. Certaines voies à sens unique pourront être remises en double sens, ou bien des couloirs pour vélo installés à contre-sens dans des voies à sens unique. Le stationnement sera, dans certaines rues, strictement réservé aux résidents. Les emplacements de parking pour les deux-roues seront multipliés (avec éventuellement matériel d'accrochage). Les seuils d'entrée et de sortie du quartier seront indiqués par un aménagement spécifique (surélévation, bordure et rampe en pavés granit, etc...)

La mairie du 18^e, elle, avait présenté un plan plus audacieux, avec quatre "quartiers tranquilles" dans l'arrondissement. Et le secteur Simplon ne venait pas en numéro un.

Des expériences de "quartiers tranquilles" ont été menées déjà dans le Marais, dans le quartier Mouffetard (5^e) et, dans le 13^e, les secteurs Nationale et Butte-aux-Cailles.

DU CHANGEMENT DANS VOTRE QUARTIER !

Audrey vous accueille dans son
SALON DE COIFFURE

ELLE Shampoing coupe coiffure **149 F**
LUI Shampoing coupe coiffure **95 F**

Du mardi au samedi
9 h 30 - 19 h 00

2 bis rue André Barsacq, 75018
Tél. : 01 46 06 56 05

Remise de 10 %
sur présentation
du journal

Carte
de
fidélité

Métro Barbès : le chantier en panne

La station Barbès-Rochouart est en travaux depuis 1992. Au printemps 1995, un représentant de la RATP avait expliqué au *18e du mois* (n° 6) que les travaux dureraient jusqu'en 1998. Mais ils avancent si lentement qu'à moins d'une brusque accélération, il paraît actuellement impossible que le chantier soit achevé en 1998. Les usagers, qui doivent prendre chaque jour le métro à cette station, dans un environnement dégradé, se demandent jusqu'à quand ça durera.

Cela a commencé en 1992 par la réfection des quais de la ligne 4 (Orléans-Clignancourt). Il a fallu près de trois ans pour en voir la

fin ! Ensuite a été posé un escalator reliant le quai direction Clignancourt à la plateforme niveau de la rue. Escalator qui est arrêté deux semaines sur cinq : car à chaque panne (et les pannes sont relativement fréquentes), il faut attendre quinze jours avant la réparation.

Tout le monde entrait par la sortie

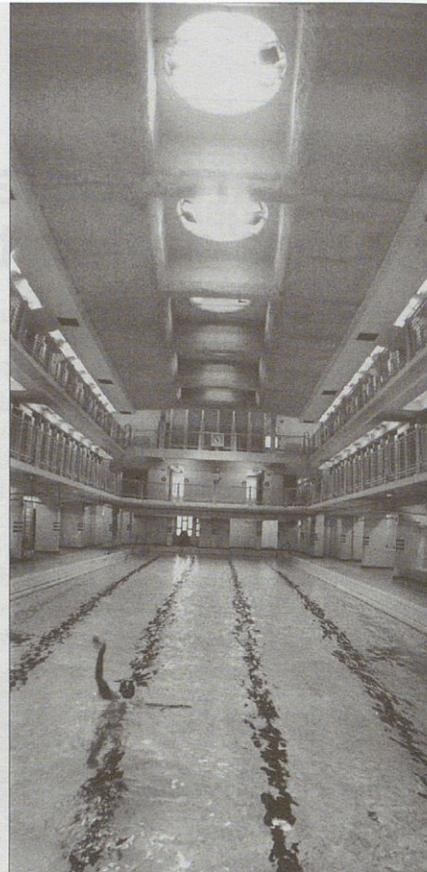
Côté boulevard de la Chapelle, sous les lignes aériennes, la station a été entourée d'un grillage d'aspect sordide ; durant plus d'un an, la porte de sortie restait ouverte en permanence et tout le monde y entrait sans payer - ce qui était

une chance car le guichet de vente des billets, côté ligne Nation-Dauphine, est très souvent fermé. («Economies de personnel», nous a-t-on dit à la RATP !).

Récemment, des tourniquets ont été posés : on ne peut plus entrer par la sortie. Mais pour le reste, le chantier semble arrêté. Quand il pleut, il faut enjamber les flaques d'eau. Entre deux clôtures, le long du boulevard de la Chapelle, s'est installé un dépôt d'ordures (photo page 1). Ça sent l'urine et les restes de nourriture qui pourrissent.

Tout se passe comme si, pour la RATP, la station Barbès était une station abandonnée, sacrifiée.

René Molino



La piscine des Amiraux

Christian Adnin

Une exposition sur les modes de garde des petits enfants

La mairie du 18e organise en novembre une exposition de panneaux expliquant tous les modes de garde de l'arrondissement. C'est le moment ou jamais pour aller s'informer !

Lorsqu'on est parents, on a un peu de mal à s'y retrouver pour comprendre les subtilités distinguant les modes de garde. Pour y voir un peu plus clair dans le fonctionnement de ces organismes, Marie-France Borg, l'adjointe chargée de la petite enfance, a décidé de fédérer les directrices de crèche afin de concevoir une exposition expliquant les particularités de leurs structures. Trente panneaux ont vu le jour, suite à plusieurs réunions de coordination organisées cette année. Les directrices ont pu collaborer ensemble sur un projet et ainsi faire connaissance. Pour aborder l'exposition avec un esprit éclairé, voyons ensemble les différentes structures existantes.

• Crèches collectives municipales

Au nombre de dix-sept, elles reçoivent les enfants de 2 mois et demi à 3 ans et sont dirigées par une puéricultrice. L'adresse des parents détermine la sectorisation et le paiement est mensuel et proportionnel aux revenus des parents.

• Crèches collectives privées

Les huit structures privées ne sont pas sectorisées et accueillent les enfants de 3 mois à 3 ans. Le montant est décidé par la direction et varie donc selon les établissements. Elles répondent aux mêmes normes que les crèches collectives municipales.

• Crèches parentales

Elles sont dirigées et gérées par

une association de parents. Il y en a trois dans l'arrondissement qui accueillent les enfants de 6 mois à 3 ans. Chaque crèche parentale est différente. Les parents participent au financement et à la garde des enfants. Elles doivent employer des éducatrices spécialisées.

• Assistantes maternelles agréées

Agréée par la DASES, l'assistante maternelle garde à son domicile un ou plusieurs enfants. Si sa fiche de paie est établie par la mairie et son salaire proportionnel au salaire des parents, il s'agit d'une "crèche familiale", et si la fiche de paie et le salaire sont établis par les parents, c'est une "assistante maternelle indépendante". C'est la seule différence.

• Haltes garderies

Elles reçoivent les enfants de 2 mois à 6 ans quelques heures par semaine, régulièrement ou ponctuellement. Les tarifs sont horaires. Il y en a neuf privées et trois municipales.

• Jardins d'enfants municipaux

Au nombre de quatre, ils accueillent les enfants de 2 mois

et demi à 6 ans, ils ont les horaires scolaires et sont fermés le mercredi. Ils sont situés dans des résidences HLM.

A noter également la **Maison de L'Enfance** (2, rue Duc) qui fournit tous les renseignements nécessaires aux jeunes parents.

Niki Picalitos

□ Exposition *La Petite Enfance dans le 18e*. Du 17 au 29 novembre 1997 dans le hall central de la mairie du 18e.



A la crèche de la rue Lamarck (crèche privée)

Thierry Nectoux

Piscines : les Amiraux mènent la révolte

La Mairie de Paris vient d'essayer de nous jouer un coup de jarnac... Imaginez-vous que votre serviteur, signataire de ces lignes, fréquente la piscine : faut bien faire circuler l'oxygène dans la carcasse, pour rester zen tout le jour, au milieu du téléphone qui sonne, de Word 6 qui part en carafe, du big boss qui veut pour hier la note de 12 pages...

Donc début octobre, il se pointe, dès potron minet, à la piscine des Amiraux - vous savez, celle de 1930, près du métro Simplon - et là, affiche placardée : à partir du 1er novembre, le tarif d'entrée augmente. Et surtout la carte d'abonnement - 196 francs pour 3 mois - est supprimée ! Et remplacée par un forfait, soit 130 balles pour 10 entrées !

Aux Amiraux, et ailleurs (la hausse était prévue dans toutes les piscines de Paris), il y a un paquet d'habités, salariés, retraités, qui viennent là trois, quatre fois la semaine, voire tous les jours, plus d'un pour raison de santé. Ils font quelques longueurs et puis s'en vont. Avec le nouveau système du forfait, en venant trois fois la semaine, le prix sur un trimestre fait 2,5 fois la bascule. Pour le valeureux qui vient quatre jours sur sept, l'addition est multipliée par 3 !

Du coup, grogne dans les rangs aux Amiraux, conciliabules..., et un Comité d'usagers des piscines parisiennes sort de terre. Réunions, tracts, pétition (1200 signatures en quelques jours), article dans *le Parisien*, rassemblement devant la piscine, FR3 Ile-de-France, etc.

Et que croyez-vous qu'il arriva ? Vous vous dites peut-être que, trois manifs plus tard, chacun, la tête basse, dut se résigner à payer le prix fort ? Que nenni ! Il a été annoncé officiellement à une délégation reçue le 24 octobre à la mairie que la carte d'abonnement était maintenue, et au même tarif ! Qu'on se le dise : la bagarre, l'appel aux médias, ça paie !

Bernard Boudet

Selon la municipalité du 18^e, mille emplois nouveaux pourraient être créés dans l'arrondissement dans le cadre du "plan emploi jeunes" lancé par la "loi Aubry".

Cette loi, qui vient d'être votée, prévoit la création d'au moins 350 000 emplois en cinq ans

dans le secteur public, semi-public et dans le secteur privé à but non lucratif (c'est-à-dire, pour l'essentiel, les associations).

Martine Aubry, ministre de l'Emploi, s'était déplacée en personne dans le 18^e pour présenter la loi qui porte son nom.

Martine Aubry vient elle-même expliquer sa loi aux associations du 18^e

Il y avait du beau monde derrière la table, le 16 octobre dans la grande salle de la mairie du 18^e, pour le CICA¹ réunissant associations et élus locaux autour du thème des "emplois jeunes" : deux ministres (Martine Aubry, Daniel Vaillant), la secrétaire générale de la préfecture de Paris (Colette Horel), deux sénateurs (Bertrand Delanoë, Claude Estier), un député (Christophe Caresche), des élus municipaux du 18^e...

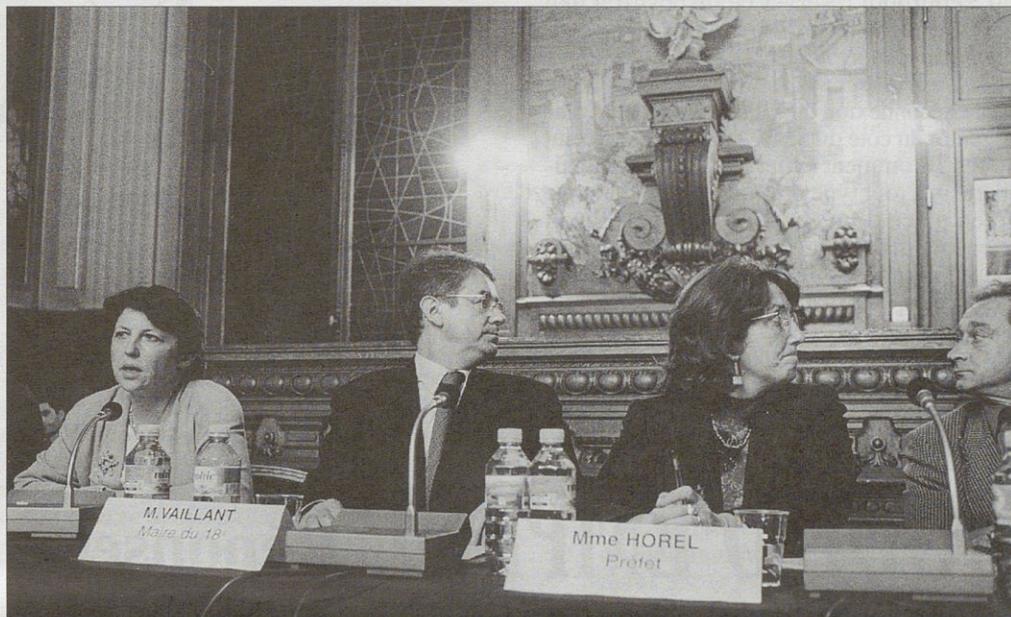
Malgré une salle comble, l'absence du représentant de la mairie de Paris n'est pas passée inaperçue. Le maire de Paris avait pourtant été invité mais, a expliqué Daniel Vaillant dans son introduction, «Jean Tibéri a indiqué qu'il ne souhaitait pas que les services de la Ville de Paris participent à cette réunion, sous prétexte que la loi sur le "plan emploi jeunes" n'était pas encore votée.» Or, le 16 décembre, elle était votée définitivement depuis la veille.

«L'adhésion des maires...»

Pour Martine Aubry, l'efficacité de la loi dont elle a eu l'initiative dépendra en grande partie de l'adhésion des maires. Elle sera donc, a-t-elle dit, «ravie de signer un contrat d'objectifs avec la mairie de Paris, qui prévoirait des critères de répartition en fonction des difficultés des quartiers». L'idéal serait que le maire soit l'interlocuteur du préfet (qui représente l'Etat) «à chaque fois que la mairie l'accepte», et qu'il mobilise tous les acteurs concernés comme cherche à le faire Daniel Vaillant dans le 18^e.

La municipalité du 18^e n'est pas une "mairie de plein exercice", elle ne dispose pas de la "personnalité juridique" qui lui permettrait de conclure des contrats avec l'Etat, elle n'a pas de budget propre. Désireuse cependant de s'engager activement dans la mise en place du plan emploi jeunes, le rôle de l'équipe municipale sera de

1. Le CICA (comité d'initiative et de consultation d'arrondissement) est une structure prévue par la loi dans les villes de Paris, Lyon et Marseille. Il réunit, au minimum une fois par trimestre, les représentants des associations avec les élus du conseil d'arrondissement.



Derrière la table, face aux représentants des associations lors du CICA du 16 octobre, de gauche à droite : Martine Aubry, Daniel Vaillant, Colette Horel (secrétaire générale de la préfecture de Paris) et Bertrand Delanoë.

«faciliter, inciter, aider à la découverte des besoins, favoriser le dialogue entre les divers partenaires». Elle estime que mille emplois-jeunes peuvent être créés dans le 18^e

Les questions des associations

L'objectif de la municipalité du 18^e lors de ce CICA était simple : informer les associations sur le dispositif. Cette réunion était le premier d'une série de rendez-vous proposés aux associations par la mairie du 18^e en lien avec les services préfectoraux. Entre le 23 octobre et le 13 novembre étaient prévues des réunions par secteurs d'activité, chargées d'identifier les besoins dans l'arrondissement et de définir des projets correspondant : social ; santé ; périscolaire, jeunesse et sports ; art, culture, tourisme, patrimoine ; vie des quartiers et environnement. Le dernier ren-

dez-vous concernera la mise en place d'une "cellule" chargée d'aider les associations pour le montage de leurs dossiers.

L'Etat doit adopter une démarche très décentralisée, a déclaré Martine Aubry. Il ne s'agit pas d'une politique de "guichet" qui distribuerait des allocations à des ayant-droit, mais d'un appel à projets montés sur le terrain.

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité a ensuite répondu aux questions des associations. «Il existe déjà toute une série de dispositifs pour favoriser l'emploi : CES (contrats emploi solidarité), emplois-ville, conventions sport-emploi, etc... Pouvons-nous passer d'un dispositif à l'autre ?» - «Y a-t-il des dispositions particulières pour les jeunes femmes, beaucoup plus touchées par le chômage que les jeunes hommes ?» - «Est-ce que les 35 heures s'appliqueront à ces emplois-jeunes ?» - «Est-ce que

Polémique entre la mairie de Paris et la mairie du 18^e

A la réunion du 16 octobre, Bertrand Delanoë et Daniel Vaillant (tous deux socialistes et élus du 18^e) ont parlé des «réticences de l'Hôtel de Ville» qui, selon eux, aurait décidé de développer ses propres actions de lutte contre le chômage autour des Missions locales et des Maisons pour l'emploi plutôt que de faciliter l'utilisation de la loi emploi jeunes.

Face à cette attitude, Bertrand Delanoë a prôné une «combativité» : il faut, a-t-il dit, «se retourner vers la mairie de Paris pour imposer la dynamique des emplois jeunes». La Ville de Paris, dit-il, a la capacité financière d'aider les

associations à payer les 20 % à leur charge. Si elle refuse, il faudra «que la pression soit très forte».

La réaction de l'Hôtel de Ville ne s'est pas fait attendre. Dès le lendemain du CICA du 18^e, Jean Tibéri dénonçait dans le Parisien «le dévoiement insidieux de nos institutions» que représente selon lui la réunion tenue à la mairie du 18^e sur ce thème et, fait aggravant, en présence de Mme Aubry. Il y voit une preuve de la volonté de certains élus de gauche de contourner le pouvoir légal que représente la municipalité centrale de Paris, de le déstabiliser.

DOSSIER

(Suite de la page 11)

350 000 emplois est un objectif indépassable ? - «Disposerons-nous d'un délai adéquat pour monter ces emplois ?» - «En tant que petite association, nous ne pouvons pas financer les 20 % restant à payer, et nos relations avec les institutions sont difficiles, comment dans ce cas obtenir des subventions ?» - «Comment s'organisera la formation des jeunes ?»

Le dispositif lui-même soulève des questions de fond : Pourquoi réserver ce dispositif à une tranche d'âge ? (Réponse de la ministre : «Le chômage des jeunes dans notre pays est le plus élevé des pays industrialisés.») Quelle garantie qu'il n'y ait pas une déconnexion du salaire des jeunes (plafonnant plutôt du côté du SMIC) par rapport à celui des adultes ? Comment éviter les "effets d'aubaine" inhérents à tout type d'emploi aidé, alors que la mise en place d'un contrôle au niveau local semble encore mal définie ? Y aura-t-il des comités de suivi composés de représentants des collectivités locales, de l'Etat, des associations ? Comment s'assurer que ces emplois seront vraiment, comme le dit la loi, des "métiers nouveaux" et pas des "petits boulots" ?

Rendez-vous dans les prochains numéros pour le bilan de la mise en place de ces emplois.



MODE D'EMPLOI Réponses à quelques questions

• Quels sont les objectifs du plan emploi jeune ?

Est-ce une énième formule de "traitement social du chômage" ou une véritable tentative d'introduction d'un "tiers secteur", à côté du secteur public (avec ses règles strictes) et du secteur privé ? Si l'on en croit les déclarations officielles, c'est vers la deuxième réponse qu'on veut se tourner. Le plan emploi jeune a pour ambition proclamée de faire émerger de nouveaux métiers, non couverts par le secteur marchand, répondant à des besoins actuellement non satisfaits. Théoriquement ils ne devraient pas se substituer à des fonctions existantes tenues par des agents publics ou semi-publics.

• Combien d'emplois seront créés nationalement et dans le 18^e ?

Nationalement, au moins 350 000 en cinq ans, affirme le gouvernement. Dans notre arrondissement, 1 000 emplois devraient voir le jour, dont 500 dans les services publics et autant pour le tissu associatif. Cette estimation correspond à 0,5 % de la population de l'arrondissement (et probablement 1,3 % environ de la "population active", c'est-à-dire en capacité de travailler). Cela représente le dixième des emplois-jeunes à créer à Paris et tient compte du taux de chômage et de rmistes.

• Qui sont les bénéficiaires ?

Les jeunes de moins de 26 ans quel que soit leur niveau de qualification et les jeunes de moins de 30 ans n'ayant jamais bénéficié d'allocation chômage.

• Quels seront les employeurs ?

Le secteur public (collectivités locales et

entreprises publiques) et les organismes de droit privé à but non lucratif (associations, fondations, sociétés mutualistes, comités d'entreprise). 4 000 associations partenaires possibles de l'opération ont été décomptées par les services préfectoraux à Paris, dont 400 dans notre arrondissement.

• Quel sera le salaire ?

Au moins le SMIC. L'Etat financera à hauteur de 80% du SMIC, charges comprises, le reste (20 % du SMIC, et le supplément éventuel en fonction de la qualification de l'emploi) étant à la charge de l'employeur. Le financement de l'Etat est limité à cinq ans.

Normalement la rémunération doit également dépendre des conventions collectives en vigueur, mais dans le secteur associatif celles-ci n'existent pas, sauf cas particuliers (dans certaines activités comme par exemple les cliniques et dispensaires, ou certaines professions comme par exemple les journalistes). A noter que la rémunération sera mensualisée et que les associations toucheront l'aide de l'Etat à chaque début de mois ; elles n'auront donc pas à faire l'avance financière.

• Le statut de l'emploi ?

Contrat à durée déterminée (CDD) lorsque l'employeur est une collectivité locale. Contrat à durée indéterminée (CDI), ou CDD d'un an renouvelable cinq fois (mesure nouvelle dans le droit du travail) dans les associations et entreprises publiques. Ce sont des emplois à temps plein. (Le temps partiel est dérogatoire, mais il est précisé que deux associations peuvent s'unir pour créer un emploi en commun.) Concernant la durée du temps de travail, c'est la durée collective en vigueur dans l'établis-

sement qui s'applique, la loi n'impose pas les 35 heures.

• Et dans cinq ans ?

L'aide de l'Etat ne dure que pendant les cinq premières années, ensuite qui prendra le relais ? le secteur privé, le secteur public ? En fait, le but est que les emplois créés permettent, à terme, leur autofinancement, ce qui suppose qu'ils auront dégagé une véritable plus-value en termes d'utilité sociale et économique.

• Qui décide d'accorder un "emploi jeune" à une association ?

C'est le préfet qui se prononcera sur la viabilité des projets d'emploi et accordera ou non l'aide de l'Etat. Il sera aidé par un comité de pilotage par région pour l'évaluation, et les grands réseaux (mutuelles, organismes de centres sociaux...) seront sollicités pour aider à cadrer les nouveaux métiers et organiser la formation.

Pour le 18^e arrondissement, c'est Bernard Cadiot, sous-préfet chargé de la politique de la Ville, qui sera le correspondant entre le préfet et les projets des associations. Pour aider les associations, la mairie d'arrondissement mettra en place des commissions thématiques pour recueillir les demandes et fournir un soutien logistique pour le montage des projets. A noter qu'un budget de 340 millions de francs a été dégagé au niveau national pour l'ingénierie des appels à projet.

• Comment se fera le recrutement des jeunes ?

Les Missions locales pour l'emploi des jeunes (par exemple, dans le 18^e, celle de la

DOSSIER

rue Belliard) et les ANPE seront sollicitées pour mettre en rapport offre et demande.

• Et la formation ?

Les emplois jeunes sont des contrats de travail de droit commun, et à ce titre ouvriront les mêmes droits à formation que les emplois ordinaires, mais il est prévu de négocier des crédits formation supplémentaires avec le Conseil régional. A noter que le "plan emploi jeunes" concerne plutôt des gens déjà qualifiés, ce qui va permettre

"Services 18" aidera les associations du 18e à constituer leurs dossiers

Services 18 a été créé en juillet 96. Cette structure est appelée à jouer un rôle actif en partenariat avec la mairie du 18e dans le montage des dossiers emploi-jeunes des associations.

Lorsqu'elle a été créée l'an dernier à l'initiative de Frédérique Pigeon, chargée de mission à la mairie du 18e, elle avait pour objet de promouvoir les services de proximité et de permettre aux demandeurs de ces services de trouver une réponse globale en mettant en rapport prestataires, centres de ressources et demandeurs.

Créée pour faire connaître au public les services de proximité

Pourquoi Services 18 ?

«Pour pallier une carence de l'ANPE et de la mairie qui n'organisaient pas la mise en contact de l'offre et de la demande sur l'arrondissement, nous explique Frédérique Pigeon. Nous nous sommes aperçus que l'accueil de la mairie renvoyait systématiquement les demandeurs sur le Centre d'action sociale (CAS, ex- "Bureau d'aide sociale"), or celui-ci n'a pas fonction de répondre à ce type de demande, il ne connaît pas tous les services qui existent dans notre arrondissement. La mairie d'arrondissement a donc mené en avril 96 une étude qui a été relayée par la Caisse primaire d'assurance maladie, la DASES (Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé de la Ville de Paris) et le Centre d'action sociale. Il en ressort que les services de proximité sont absolument méconnus du public.»

Dans un premier temps il a fallu recenser les services existants. "Nous avons d'ores et déjà dénombré plus de 80 prestataires en dehors du secteur médical (publics, privés, à but non lucratif...) pour une douzaine de types de services très différents dans les domaines de l'accompagnement physique, l'assistance juridique, l'écriture et la dactylographie, la garde des personnes, la livraison à domicile, la coiffure à domicile, l'aide aux victimes, le ménage, le port de repas, le pressing à domicile, le soutien scolaire..."

A l'aide d'une banque de données, ces offres sont tenues à jour et Services 18 organise un accueil

de recentrer les dispositifs du type CES ("contrats emploi-solidarité") sur les publics pour lesquels ils avaient été créés.

• Le contrôle du dispositif ?

Il semble qu'une évaluation soit prévue chaque année au niveau national.

Note : Une grande réunion d'information sur les emplois-jeunes aura lieu le 20 novembre à la Villette avec tous les partenaires institutionnels.

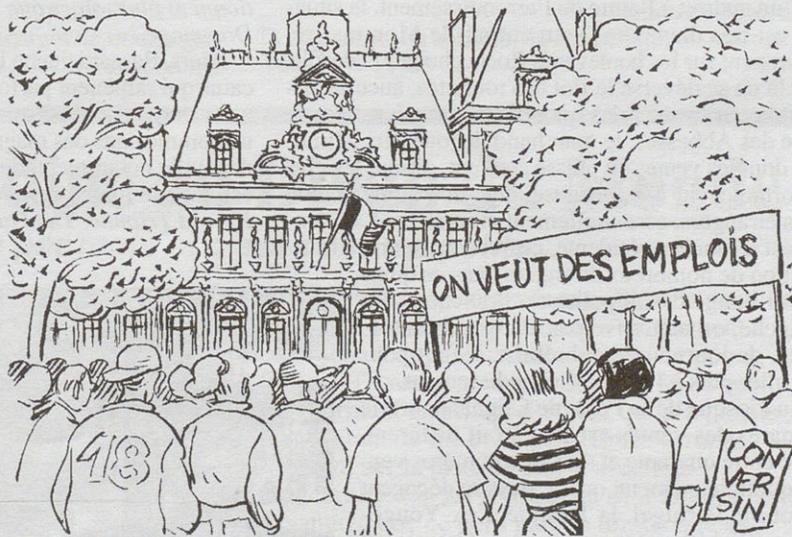
du public tous les mercredis de 11 h à 17 h 30¹ pour noter les demandes et aiguiller les personnes qui leur sont maintenant envoyées par l'accueil de la mairie, le CAS et la DASES.

Services 18 a aussi l'ambition d'impulser la création d'autres services sur l'arrondissement, par exemple pour les petits travaux de réparation et de dépannage à domicile : «C'est un domaine où on constate beaucoup d'arnaques. Nous voulons donc établir un cahier des charges strict et aller ensuite contacter les prestataires potentiels en leur laissant la charge de développer le service.»

Pas seulement des emplois jeunes

Impulser le développement des services de proximité et pousser par là à la création d'emplois («tous emplois, pas uniquement des emplois jeunes»), c'est l'ambition de Services 18 qui devrait recruter prochainement une personne dans le cadre des... emplois-jeunes.

Financé au départ par un don de la Fondation générale des eaux qui lui a permis de s'installer, Services 18 a reçu une subvention de 20 000 francs d'aide au démarrage par le FAS (Fonds d'action sociale), dans le cadre de la politique de la Ville et



du plan de "développement social urbain" (DSU) des quartiers Goutte d'Or, Charles Hermite et Porte Montmartre. La préfecture devrait également accorder 60 000 francs. La mairie de Paris n'a jusqu'ici rien donné.

1. Services 18, Mairie du 18e, 1 place Jules Joffrin, tél. et fax : 01 42 52 08 00.

Education nationale : le 18e est l'arrondissement qui a le plus d'emplois-jeunes

Les premiers jeunes embauchés par l'Education nationale dans le cadre du plan *emploi jeunes* devraient arriver dans les écoles, et entre autres dans celles du 18e, au début de novembre. Qu'y feront-ils ?

Le ministère de l'Education a anticipé sur le vote de la loi, ouvrant les candidatures dès le 10 septembre afin que les jeunes (on les qualifie d'aide-éducateurs et on précise bien qu'il ne s'agit pas qu'ils se substituent aux emplois existants et surtout pas aux enseignants) puissent être recrutés plus rapidement et effectuer une année scolaire presque complète.

D'autre part, on a défini des critères de qualification qui n'existent pas ailleurs : avoir le bac et ne pas dépasser, de préférence, le niveau *bac plus deux*. Enfin, on a bien précisé que ces emplois - une première fournée de 40 000 (30 000 d'abord dans les écoles et 10 000 suivant dans les collèges) qui sera suivie début 1998 et mi-1998 d'autres fournées - seront affectés en priorité dans les quartiers qui en ont le plus besoin, *zones sensibles* et *zones d'éducation prioritaires* (ZEP).

Aucun jeune ne sera seul de son espèce dans un établissement, ils vont par deux au minimum. Ils ne peuvent pas non plus être plus de deux par école en maternelle, mais peuvent aller jusqu'à trois par école en élémentaire quand celle-ci est classée ZEP.

15 écoles sur 61 n'en ont pas

A Paris, les écoles primaires ont obtenu 497 emplois jeunes au total mais avec des différences selon les arrondissements : le 1er, le 4e et le 8e n'en ont pas, le 5e, le 6e, le 7e n'en ont que deux (soit une seule école concernée). En revanche, les arrondissements populaires sont mieux dotés : 47 pour le 13e, 49 pour le 11e, 70 pour le 20e, 95 pour le 19e et... 107 pour le 18e, celui qui en a le plus de tout Paris.

Ces 107 emplois se répartissent en 67 pour l'élémentaire et 40 pour les maternelles. Dans les 32 écoles élémentaires de l'arrondissement, seules 6 d'entre elles (Mont-Cenis, Vauvenargues, Binet 2, Lepic, Damrémont 1 et 2) n'en bénéficient pas. En revanche, 11 autres vont toucher, probablement à partir de début novembre, deux aide-éducateurs chacune et 15 (principalement à la Goutte d'Or, à la Chapelle et dans le nord de l'arrondissement) vont en toucher trois. En maternelles, 9 écoles seulement sur 29 n'en auront pas (Constantin Pecqueur, Vauvenargues 1 et 2, Cloÿs, J.B. Clément, square Lamarck, rue du Ruisseau, Joseph de Maistre, Carpeaux).

Recrutés s'ils correspondent aux critères mais aussi sur profil après que les établissements scolaires aient défini un «projet» pour leurs aide-éducateurs (il y a eu 150 000 candidats au niveau national, 5 000 à Paris, une ruée) les jeunes vont essentiellement s'occuper de l'accueil et de l'animation des enfants le matin, le midi, le soir avec, dans le 18e comme ailleurs, une prédilection dans les demandes des équipes éducatives pour l'initiation aux nouvelles technologies et surtout des activités lecture en bibliothèques scolaires.

M.P. L.

Avenue de St-Ouen : les commerçants n'ont pas été entendus

Les animateurs de l'association des commerçants de l'avenue de Saint-Ouen sont amers. Ils avaient posé aux autorités compétentes la question du stationnement dans cette avenue, condition, disaient-ils, pour que sa vocation commerciale ne périclite pas. C'est un fait que de nombreux commerces de l'avenue ferment ou envisagent de le faire....

Mais leurs propositions de stationnement temporaire de 15 à 20 minutes des deux côtés de l'avenue malgré le couloir du bus 81, d'aménagement d'un stationnement en épi rue Collette, et d'aires de livraison, n'ont pas été retenues par la RATP, ni par les responsables de la voirie de la Ville de Paris et les élus de la mairie du 18e. La réunion du 22 septembre dernier a tourné court. La RATP a répondu que le stationnement avec horodateur de 15 à 20 minutes n'existe pas sur Paris et que les propositions des commerçants entraîneraient un blocage de la circulation, car on ne pourrait éviter le stationnement en double file (zones de livraison occupées en permanence, dépassements des temps de stationnement).

Malgré les arguments des commerçants : campagne d'information, signalisation spécifique du type de celles que l'on trouve aux abords des voies piétonnes, respect des zones de livraison, le dialogue a tourné court. L'idée d'essayer des solutions durant trois à six mois a également été rejetée.

Le bus continue donc à passer dans son couloir, le stationnement reste interdit... et les coûteuses contraventions continuent (même si elles ont diminué depuis deux ans). Aucune autre réunion de concertation n'ayant été programmée, il faudra se contenter de la mise en place fin 97 de 150 places de stationnement payant dans les rues adjacentes (rues Navier, Jean Leclair et Lacaille).

Jean-Yves Rognant

Voitures électriques : Vaillant écrit à Tibéri

Nous ne sommes pas seuls à nous étonner du petit nombre de bornes de recharge pour les voitures électriques installées dans le 18e (le 18e du mois juillet-août 1997). Dans une lettre au maire de Paris datée du 25 septembre dernier, le maire du 18e arrondissement, après s'être félicité de la création récente du Club du véhicule électrique de Paris, écrit : «A la lecture des quelques documents diffusés à cette occasion, je suis très surpris que le 18e arrondissement, pourtant l'un des plus vastes et des plus peuplés de la capitale, ne soit pourvu que de deux emplacements réservés à la recharge des véhicules électriques sur les 200 que compte Paris.»

Daniël Vaillant termine sa lettre en souhaitant un changement rapide de cette situation. Elle est d'autant plus choquante que la borne de recharge du square de Clignancourt est utilisée par les deux Montmartrobus électriques mis en service par la RATP.

Sylvain Garel

Les journaux étrangers dans le 18e

Dans un des arrondissements les plus cosmopolites de la capitale, est-il facile de trouver un journal étranger ?

Tout dépend du pays d'origine.

Tournée chez quelques marchands de journaux qui ont développé ce rayon.

Il est 16 heures à la Porte de Clignancourt. Un homme s'approche du kiosque à journaux. «*El Watan* (un quotidien algérien) est arrivé ?» - «*Non, pas encore mais il devrait déjà être là*», répond M. Deschamps, le gérant. Chaque jour, le même scénario se produit. En fin d'après-midi, les habitués arrivent pour se procurer leur journal. Curieuse heure pour un quotidien du matin !

Explications : la distribution des titres étrangers est assurée par trois services différents. La plupart des journaux étrangers sont livrés, avec les français, dès le matin par les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP). En revanche, les titres algériens et portugais sont distribués - en fin d'après-midi - par des sociétés indépendantes. M. Deschamps raconte que certains Portugais viennent d'Argenteuil à Clignancourt pour avoir des nouvelles du pays.

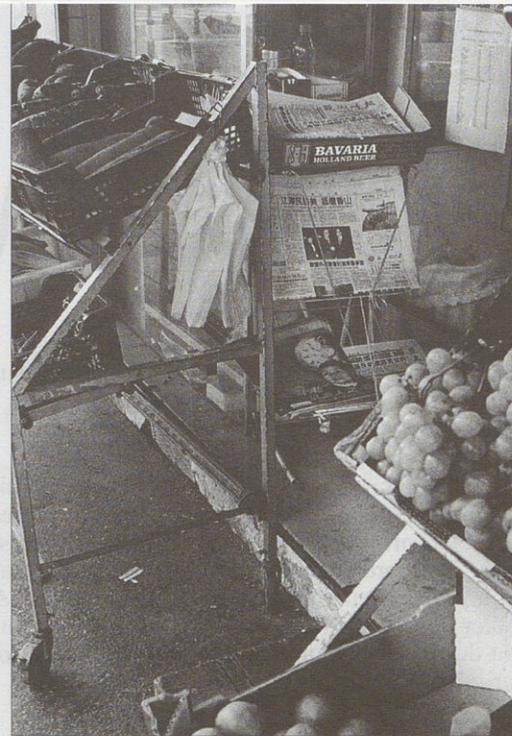
Montmartre : touristes et résidents

11 heures, rue Tardieu, à quelques pas du funiculaire de Montmartre. Une Anglaise habitant dans le quartier pénètre dans le magasin Mag Presse pour acheter *The Independent* (britannique) et *Le Figaro*. Ici, en plein secteur touristique, on trouve une vingtaine de titres, tous européens (espagnols, allemands, italiens, belges et surtout anglais) ou américains. A part quelques étrangers résidents comme cette Anglaise, la clientèle est constituée de touristes qui ne veulent pas «déchrocher» de chez eux. D'ailleurs, les ventes du dimanche, jour d'affluence touristique, connaissent un pic impressionnant. «*Ce jour-là, explique M. Schmidt, je vends autant de journaux étrangers que d'exemplaires du Journal du dimanche*».

D'un endroit à l'autre de l'arrondissement, la situation est très disparate. Tout autour de Montmartre, notamment sur les boulevards Rochechouart et de Cligny, là où se déverse le flot des touristes, aucune difficulté pour trouver des quotidiens européens. Sur la place des Abbesses, le marchand de journaux Mimogéa, dont les ventes en presse seraient, dit-on, les plus importantes du 18e, propose ainsi une quinzaine de titres étrangers, essentiellement européens. La clientèle est ici surtout résidente, ce qui correspond à l'installation de nombreux étrangers dans ce quartier à l'image cosmopolite et «branchée». En revanche, on ne trouve pas, dans ce point de vente, de journaux maghrébins. Il faut pour cela aller plus à l'est de l'arrondissement.

Au kiosque de la Porte de Clignancourt, le palmarès des ventes est tout à fait différent. Avec entre quarante et soixante numéros vendus quotidiennement, quatre pays se dégagent du lot : le Portugal, la Turquie, l'ex-Yougoslavie (Serbie surtout mais aussi Croatie) et l'Algérie. Cependant, le week-end, avec l'afflux de touristes pour les Puces de la Porte Clignancourt, le kiosque enregistre un bond en avant des ventes de titres européens.

De façon générale, l'actualité, souvent dramatique, des pays d'origine accroît de façon sensible les ventes. Aux lecteurs habituels se greffe tout un public d'occasionnels curieux d'en savoir plus. Par rapport à l'Algérie, par



Noël Monier

Les restaurants et commerces asiatiques sont de plus en plus nombreux dans le "village" de la Chapelle. Aussi les journaux chinois (notamment les quotidiens *Shin Tao*, édité en France, et *Europe Journal*) ont-ils beaucoup d'acheteurs au kiosque Marx Dormoy. Ils sont aussi vendus dans une épicerie de la rue de Torcy (photo ci-dessus).

exemple, les tueries récentes ont dopé les ventes. Comme le dit un autre marchand de journaux, de façon un peu cynique, «*ici comme ailleurs, les attentats, ça fait vendre*».

Même si la censure et les contraintes économiques handicapent les capacités d'information dans un pays en guerre, la soif de nouvelles de «là-bas» est forte.

Les journaux africains n'arrivent plus

Parfois, elle est très mal épanchée. C'est le cas des pays d'Afrique noire. Au kiosque près du métro Château-Rouge, on trouve des journaux d'un peu tous les horizons : européens, maghrébins et même chinois... Mais rarement des titres d'Afrique noire alors que se presse dans ce quartier une forte population africaine. «*Auparavant, je vendais des journaux togolais, camerounais, sénégalais, ivoiriens*, explique Bernard, son gérant. *Les gens venaient de la banlieue pour les acheter, surtout ceux édités par l'opposition. Le problème, c'est que je ne les reçois plus. Seules, les NMPP diffusent Fraternité matin, journal gouvernemental ivoirien. Les circuits parallèles de diffusion ne fonctionnent plus, alors que la demande ici est très forte. Dommage !*»

Alors, Bernard guette le retour de vacances des Africains qui ramènent parfois dans leur bagage des journaux du pays. Ainsi on trouve, de façon épisodique, ici comme dans des magasins africains, de la rue Doudeauville notamment, des titres du continent noir. On est à mille lieues de la diffusion bien rodée de *The Herald Tribune*, *The Guardian* et autres *El Pais*.

Noël Bouttier



Noël Monier

Le kiosque du métro Barbès est un de ceux qui enregistrent les plus fortes ventes de journaux algériens et marocains à Paris.

De l'helix pomapia à l'helix aspersa müller, des escargots à tire-larigo

C'est une boutique discrète en face du cimetière Montmartre, rue Joseph de Maistre. Mais pour les connaisseurs, c'est l'un des endroits où l'on peut se fournir en escargots à Paris.

Le comédien Jean Yanne, le maire du 18^e Daniel Vaillant sont des habitués entre beaucoup d'autres, nous dit le patron, M. Marchal, qui compte aussi parmi ses clients un très grand nombre de restaurants parisiens.

M. Marchal ne parle pas volontiers de son savoir-faire, «secret de fabrication» oblige. Il nous apprend cependant que l'*helix pomapia*, dit aussi escargot de Bourgogne, et l'*helix aspersa müller* (ou "gris de Provence") ont un parcours mouvementé avant d'atterrir dans notre assiette. Ramassés en été par des saisonniers, ils sont amenés par camions frigorifiques jusqu'à l'*Escargot de la Butte* où ils sont placés dans un congélateur pour hiberner. M. Marchal se fait ainsi une réserve pour l'année entière.

Les escargots sont ensuite lavés, échaudés, cuits, "décoquillés" puis réintroduits dans des coquilles qui correspondent à leur taille réelle. Car ils n'ont pas forcément la taille de leur enveloppe ; certains sont plus petits qu'ils en ont l'air ; et comme les services de la répression des fraudes tiennent à ce que les clients s'y retrouvent, il faut trier séparément les escargots et les coquilles pour les "recalibrer" ensuite. L'escargotier peut alors les beurrer et les mettre en vente. Ce travail représente 80 % du prix de revient.

M. Marchal a rarement des problèmes d'approvisionnement, il trouve des escargots en Europe de l'est, en Bourgogne et dans le Midi de la France, «là où ils vivent à l'état sauvage, loin des cultures, dans les gargues». Bien sûr, la sécheresse est une plaie, mais elle n'arrive pas forcément là où on l'attend : «L'année dernière, la Normandie et la Bourgogne ont manqué d'eau, cela s'est un peu ressenti dans les arrivages.»

La concurrence des escargots non-européens lui fait du tort. L'*helix maxima* et l'*achatine*, venus respectivement d'Algérie et de Chine, n'ont pas vraiment le label "escargots de qualité" (ils n'ont pas l'appellation contrôlée "escargot de Bourgogne" ou "escargot de Provence"), mais les consommateurs

ne le savent pas, et dans la plupart des supermarchés on se garde bien de les avertir. Les *achatines* sont, par exemple, découpés en lamelles pour qu'ils aient l'apparence des escargots traditionnels,



et seul leur nom écrit sur l'emballage permet de les démasquer... De quoi vous faire préférer les petites boutiques spécialisées.

Ludovic Maire

□ L'Escargot de la Butte, 48 rue Joseph de Maistre. Tél. 01 46 27 38 27.

Bal grenadine au Divan du Monde

C'est un dimanche par mois et c'est pour les petits...

Une fois par mois, la porte du *Divan du Monde* s'ouvre pour laisser entrer... les enfants. C'est que dans cette boîte de nuit habituellement plutôt branchée nuits chaudes et musiques du monde, le duo Humbert et Moreau présente son "Bal grenadine" : une heure ou un peu plus de spectacle en musique pour faire danser les plus petits.

Sur la scène, le couple de chanteurs (une grande blonde aux faux airs de Dorothee qui accompagne un chanteur guitariste sosie d'Alain Gillot-Pétré) enchaîne les morceaux (inspirés charleston, twist ou rock) et mène la danse. Leurs deux fils sont également présents pour montrer les mouvements.

Dans la salle, les enfants, entre cinq et onze ans, dansent suivant les instructions données par les paroles des chansons. Parmi eux, les

plus enthousiastes ont même enfilé une panoplie : une fée et un Spiderman s'en donnent à cœur joie. Les parents, caméscopes au poing, filment. D'autres prennent des photos ou se transforment en piliers d'un bar qui n'a jamais servi autant de thé et de café. Enfin certains s'agitent sur la piste de danse avec leur progéniture. On les soupçonne de s'amuser davantage que ce petit garçon timide que sa mère n'arrive pas à décoller de sa chaise.

A l'issue de la représentation une chenille (rebaptisée mille-patte pour l'occasion) est improvisée. Puis grenadine, menthe à l'eau et pain d'épices sont offerts.

Sandra Mignot

□ Le Bal grenadine, le premier dimanche de chaque mois au *Divan du Monde*, 75 rue des Martyrs à 16 h, 50 F.

18^e
COUPS DE CŒUR

Trait : une papeterie tout papier, tous papiers

Chez *Trait*, une papeterie ouverte rue Tholozé en octobre 1995 et qui a déménagé il y a quelques mois au 52 rue des Abbesses, pas de piles de cahiers d'écoliers, d'agendas à spirale, de blocs-sténo ou de feuilles de classeurs en séries, mais toute une gamme de papiers plus originaux les uns que les autres, de jolis papiers qui donnent envie de jeter son fax et de réapprendre à écrire des lettres : en provenance de tous les pays comme ces papiers indiens utilisant le coton, la paille, la fibre de coco ou même la banane... ou encore ce papier artisanal népalais fait des fibres concassées d'un arbuste, le «lokta», et teint de toutes les couleurs (bleu vif, fuchsia, jaune canari, blanc cassé). Le lokta une fois coupé repousse et donne une nouvelle récolte six ans plus tard ; mais il y a encore plus écologique : un papier italien composé moitié de pâte à papier et moitié d'algues, celles qui engorgent régulièrement la lagune de Venise et que l'on doit donc enlever. Toucher glacé et nuances nacrées qui évoquent la mer.

On trouve encore du vergé anglais, et ce papier à texture froissée (mais la plume glisse et l'écriture y est aisée) fabriqué dans la Nièvre par d'ex-Montmartrois. Il y en a pour tous les goûts, ultra-fins ou somptueusement épais, lisses ou veinés.

Il existe aussi chez *Trait* des papiers décorés de motifs discrets tracés par Nicolas Guilbert, dessinateur au *Monde*, ou par Rémi Gilbert lui-même, patron de la papeterie, qui privilégie des dessins représentant les quartiers de Paris.

Le papier n'est rien sans la plume, aussi la papeterie se spécialise-t-elle également dans les stylos, stylos de marque, stylos en verre de Murano, porte-plumes anciens, encriers art-déco, nécessaires à cacheter à la cire, garnitures de bureaux... sans oublier cartes décorées, signets, marque-pages, ex-libris, boîtes en papier pour ranger son papier...

«Je préfère ne pas offrir la gamme complète habituelle de la papeterie et vendre ce que j'aimerais moi-même acheter», affirme Rémi Gilbert. Son critère : «l'originalité, la qualité, la créativité mais aussi l'utilité. Je refuse l'originalité en soi, la poudre aux yeux et je tiens également à ce que mes produits soient abordables», ajoute-t-il. En effet, ses feuilles de papier coûtent de 1,30 F à 2,80 F, les marque-pages 12 F environ, les encriers art-déco 132 F, les nécessaires à cacheter ou les garnitures de bureau 349 F... plus cher que le brouillon ordinaire ou le listing d'ordinateur mais quand on aime le papier, on ne compte pas !

Marie-Pierre Larrivé

□ 52 rue des Abbesses. 01 42 23 25 32.

Chocolat

Amateurs de chocolat, drogués au cacao, accros de la fève torréfiée, dépêchez-vous. Jusqu'au 9 novembre, la pâtisserie Le Gastelier, une des meilleures de l'arrondissement, située rue Tardieu, en face du funiculaire de Montmartre, se transforme en temple du chocolat. Vous pourrez déguster chocolats chauds à l'orange ou au praliné, tartes aux pommes chocolat, profiteroles, pain perdu chocolat et bien d'autres gourmandises. En prime, le samedi de 16 h à 17 h, vous pourrez assister à une démonstration de fabrication de desserts chocolatisés. Et ensuite les déguster...

Sylvain Garel

18e

COUPS DE FOURCHETTE

Rue des Trois Frères

Dans ces *Coups de fourchette*, nous proposons une sélection de restaurants, chaque fois pour un quartier différent.

Ce mois-ci, trois restaurants de la même rue. Le premier nous a été indiqué par notre ami Paul Dehedin, dessinateur. Les deux autres sont présentés par André Dumas, chanteur.

Claude et Nicole

La salle est toute petite, il n'y a pas de carte, seulement la formule (70 F le midi, 85 F le soir ainsi que samedi, dimanche et fêtes ; boisson non comprise, le quart de Côtes du Rhône est à 18 F). Pourtant c'est un des restaurants du quartier auquel ses clients sont le plus fidèles. Voisins, salariés de petites entreprises, et en fin de semaine des vieilles dames qui y font leur sortie hebdomadaire avant d'aller au spectacle. C'est que la cuisine, simple, familiale, est bonne et absolument sûre, le sourire du patron aussi, et celui de la patronne quand elle quitte ses fourneaux pour venir saluer les amis.

□ Claude et Nicole, 11 rue des Trois Frères.

La Poutre

Le patron de la *Poutre*, Monsieur Ali, est un chef qui malgré des origines méditerranéennes nous mitonne une excellente cuisine traditionnelle française de marché. Copieux et bien présentés, évoluant au gré des saisons, les menus proposés à 56 F, à 79 F et à 110 F se situent dans un excellent rapport qualité-prix pour le quartier. Ma préférence va à celui à 56 F (pour le midi quand on discute de projets avec des copains). Celui à 110 F est très chouette pour une soirée romantique avec bougie. Un plat du jour, selon l'arrivage, complète sa table ; argument de poids en un temps où fleurit la "cuisine de congélateur". Sa viande et ses poissons couraient et nageaient encore la veille ; les frites sont épluchées sur place.

La *Poutre* propose aussi parfois des soirées à thème : chants et danses d'Espagne, d'Orient ou chansons françaises.

André Dumas

□ La Poutre, 10 rue des trois Frères. Ouvert midi et soir (réserver est prudent). 01 42 57 45 04.

Chez les Fondus

Ce restaurant accueillait jadis, dans des soirées mémorables, Higelin, Foulquier, Dimey, qui venaient se la faire belle entre potes. Gérard, le tôlier depuis quinze ans, a commencé à la plonge et connaît la maison depuis toujours. Sa gentillesse de titi fait de cet établissement un des plus fréquentés de la Butte, et pas seulement par les touristes. On vient «chez les Fondus» pour l'ambiance bon enfant, bruyante et jeune, et aussi pour... les fondues. Le *Refuge des Fondus* était dans les années 60 le seul resto parisien où l'on pouvait déguster cette spécialité "exotique". Aujourd'hui encore, on peut déguster ses savoyardes ou bourguignonnes en confiance : vu la rotation de la clientèle, on est sûr que les produits sont frais. Et en trois décennies on a eu le temps de tester fromages, viandes, vins et sauces. Formule proposée pour 87 F : cocktail bidon et ses amuse-gueule ; fondue ; fromage ou dessert ; le tout accompagné d'un (vrai) biberon de rouge ou blanc. Il est recommandé de fréquenter cet endroit en groupe et de laisser la cravate au placard.

A.D.

□ 17 rue des Trois Frères. Ouvert seulement le soir de 19 h à 2 h du matin (réserver est prudent). 01 42 55 22 65.

Mon 18e

par Guy Franquet, romancier
(prix Alphonse Allais pour "le Cochon rose")

Écrivain, et ex-assistant de production en télé, Guy Franquet est l'auteur du *Cochon Rose*, le fameux roman à épisodes distribué cet hiver en fascicules hebdomadaires chez les marchands de journaux du quartier et dont l'intrigue se déroule à Montmartre.

Illustré de succulents dessins de Pierre Etaix, il relate l'histoire fortement romancée de l'ex-"Cochon Rose", une charcuterie montmartroise qui se trouvait dans le pâté de maisons détruit il y a cinq ans, pour faire place à l'actuel Théâtre des Abbesses. *Le Cochon Rose* a reçu le prix du roman humoristique Alphonse Allais et est réédité ce mois-ci, en livre, avec les dessins, aux éditions des Mille et une Nuits

« Montmartrois? Je le suis seulement depuis une douzaine d'année. En revanche, ce qu'il y a de marrant c'est que, déjà tout gosse, je rêvais d'habiter à Montmartre, alors que je n'y avais jamais mis les pieds ! Ce nom m'attirait. Un jour, j'en ai parlé à Etaix, et il m'a raconté que pour lui cela avait été la même chose. Mais lui, c'était pour une raison précise : pour le cirque Médrano.

Pour moi? Je ne sais pas. Je devais avoir dans les 7 ou 8 ans. Et le pire, c'est que quand je suis venu vivre à Paris il y a plus d'une vingtaine d'années, j'ai habité pas mal d'endroit, mais curieusement pas sur la Butte puisque je n'y vis que depuis douze ans. Cela doit être lié à des lectures ou à des dessins.

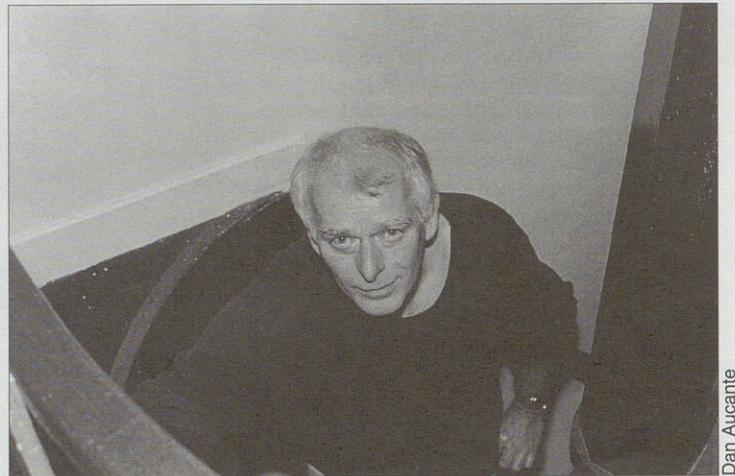
J'ai eu la chance de naître dans une famille où il y avait des milliers de bouquins, des gens qui parlaient grec, latin et tout ça. Finalement je crois que c'est lié à des lectures de romans de la fin du XIXe siècle, des années 40, 50, etc., sans doute aussi à des dessins, à des gravures. A tel point que ce quartier en était devenu mythique. J'en avais sans doute une idée un peu folklorique. L'idée d'un endroit où ils se passait plein de choses.

Et puis effectivement, j'y ai séjourné un peu par hasard pendant deux, trois à quatre mois... Puis il y a quelques années, je suis passé par hasard dans la rue de l'abbé Patureau. Et je me suis dit : "C'est là que j'aimerais vivre". Quelque temps plus tard, je suis repassé dans cette rue, et j'ai vu qu'il y avait un appartement à vendre. Juste à cet endroit là. Voilà, c'est tout.

En passant par les Abbesses

Ce que j'apprécie spécialement ici, c'est que l'endroit est tranquille. Ici, je suis au calme pour travailler, alors qu'aux Abbesses j'y viens plutôt pour vivre, pour voir mes amis, les commerçants... Et puis pour aller chez *Amad*, le petit bar de la rue Véron. C'est un café d'habitues comme il en existe encore quelques-uns à Montmartre : des artistes, des musiciens, et puis des manœuvres, des retraités... Parfois un travelo d'une des rues voisines, qui vient y boire un café pour se réchauffer. Les habitués jouent au tarot, aux dames. Chaque année il y a un tournoi d'échecs, et puis un prix littéraire, un concours de nouvelles sur un thème donné...

Quand je suis arrivé il y a douze ans, ça s'appelait chez Areski. A l'époque, il y avait aussi le *Bouillon de culture*, à deux pas de là. Le *Bouillon de culture* ? C'était plutôt folklo, puisqu'il s'agissait d'un lieu associatif où le soir on pouvait aller dîner. De temps en temps, il y avait même des spectacles réalisés par les gens du quartier. C'était fabuleux et puis cela a disparu il y a sept ou huit ans. Mais c'était chouette parce que ce n'était pas un de ces bistrotts anonymes... Il rassemblait des habi-



Dan Aucante

tués, des gens qui avaient envie d'autre chose, un peu comme chez *Amad* maintenant.

Dans ce quartier pourtant parisien, on entend à peu près tous les jours des gens qui disent "Cet après-midi je vais, ou je suis allé en ville". Une phrase qui résume à elle seule la spécificité de Montmartre. Je n'ai jamais entendu cela dans aucun autre quartier de Paris. Et puis il y a encore une espèce de convivialité. On ne peut pas sortir dans la rue sans saluer quatre personnes tous les vingt mètres, ce qui est plutôt rare dans Paris.

Pourquoi ce roman sur le *Cochon Rose* ? D'abord parce que je l'ai connu. Sans y être un habitué, j'y allais de temps en temps comme client. Et puis cette affaire m'a touchée et m'a donné envie d'en faire un roman. Pour "gueuler" contre les promoteurs immobiliers, qui font souvent tout et n'importe quoi au détriment de la vie du quartier. C'était l'envie de faire un roman un peu marrant, une sorte de reflet d'une partie de Montmartre que je côtoie tous les jours. Ici, y a un truc formidable, c'est que l'on éprouve toujours le même plaisir à passer, par exemple, rue saint Vincent ou rue des Saules.

J'aime bien aussi aller me balader du côté de Barbès. J'y vais pour la "bouffe", pour les épices-

Pour la réédition du roman *le Cochon Rose* en livre, une signature de Pierre Etaix et Guy Franquet aura lieu chez Mimogea, le libraire marchand de journaux de la place des Abbesses, vendredi 21 novembre de 17 h à 20 h.

ries où l'on trouve du riz parfumé, du gingembre, des épices... Je trouve que ce quartier c'est vraiment une réponse à Le Pen, car quand on s'y balade, on a l'impression de faire un voyage magnifique : toutes ces couleurs, tous ces parfums... Ça me fait penser à des romans de Pierre Loti et de Claude Farrère. Des gens qui ce sont promenés dans le monde sans vouloir essayer de convaincre qu'ils étaient d'une civilisation supérieure. Uniquement pour essayer de comprendre les autres.»

Propos recueillis par Christelle Antoine

18^e
LIVRES

“Je me souviens de Montmartre” de Renaud Siegmann

Je me souviens... du jour où Renaud Siegmann nous a rendu visite, au 18^e du mois, il y a un peu plus d'un an, comme il a rendu visite à des dizaines d'habitants et anciens habitants de l'arrondissement. Il commençait à collecter les sources d'information pour le livre que venaient de lui commander les éditions Parigramme, dans l'excellente collection *Je me souviens* où l'on pouvait déjà trouver, entre autres, un remarquable *Je me souviens du 13^e arrondissement*.

Renaud Siegmann a travaillé, beaucoup travaillé. Le résultat, en 120 pages, cinq chapitres et 180 photos datant des années 1900 à 1970, s'appelle *Je me souviens de Montmartre* et on ne se lasse pas de le feuilletter. C'est un portrait drôle, émouvant, parfois nostalgique, de la Butte et des quartiers qui l'entourent, et surtout, surtout, des gens qui y ont vécu.

«Ce n'est pas pour avoir vu les monuments célèbres d'une grande cité qu'on peut espérer en entendre la chanson familière», écrivait Mac Orlan. Citant cette phrase dès la première page de son livre, Renaud Siegmann poursuit :

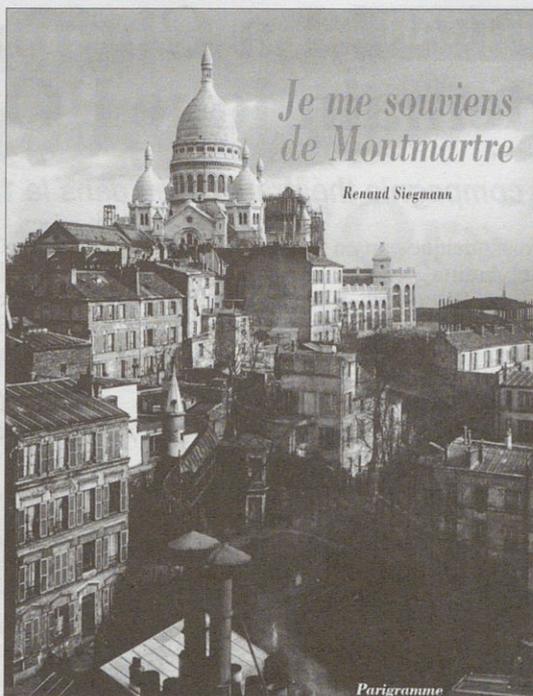
«Mais plutôt pour en avoir déchiffré les vies humaines. Celles des gens qui se sont installés là, se sont battus là, ont créé là, ont souffert là, ont aimé là.»

Richesse des souvenirs de tous les témoins que Renaud Siegmann a su retrouver et interroger : beaucoup des récits qu'ils font apportent des informations nouvelles, des éclairages inattendus sur le dernier siècle d'histoire de l'arrondissement. Richesse des illustrations : nos lecteurs en reconnaîtront quelques-unes qu'ils ont vues dans nos pages ou lors des récentes *Rencontres photographiques du 18^e*, mais il y en a beaucoup d'autres, dont pas mal sont complètement inédites.

A lire absolument.

Noël Monier

□ Je me souviens de Montmartre, de Renaud Siegmann, recherche iconographique et mise en page Fabienne Vaslet, éditions Parigramme, 148 F.



Trois grands photographes africains regardent Barbès

Pendant cinq jours, dans une tente dressée boulevard Rochechouart, ils ont fait les portraits de gens du quartier. L'opération, patronnée par Tati, fera l'objet d'une exposition en mars 98.

Le grand chapiteau blanc est planté sur le terre-plein du boulevard Rochechouart, juste en face de chez Tati. A l'intérieur, c'est un vrai studio de photo qui a été installé : une pièce pour les prises de vue, avec les éclairages, une pièce pour la réception et le maquillage, une cabine d'essayage, séparées par des tentures.

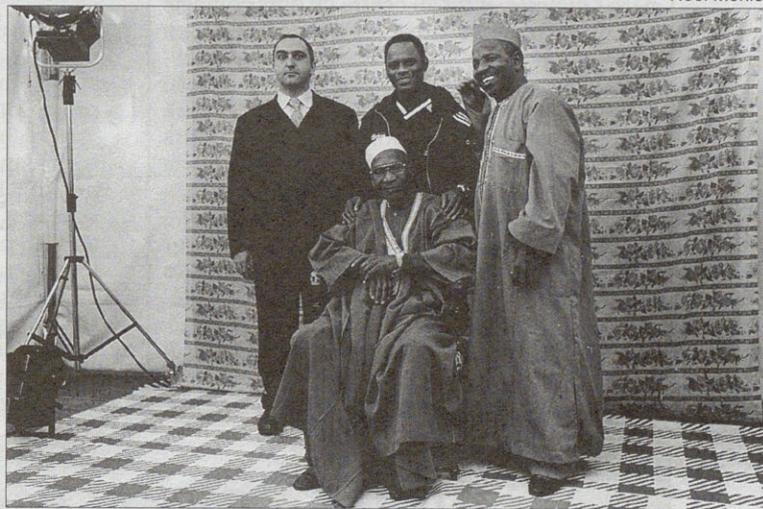
Trois grands photographes africains s'y sont installés durant cinq jours, du 11 au 15 octobre, pour y faire les portraits de gens du quartier Barbès et de clients de Tati. Il y a Malick Sidibé (Mali), Samuel Fosso (Centrafrique), et surtout le Malien Seydou Keita, 74 ans, surnommé “le père de la photo africaine”, qui depuis bien avant l'indépendance a réalisé des milliers de portraits de gens de Bamako, donnant ainsi de sa ville et de ses compatriotes une image irremplaçable.

Ils se sont connus en 1994 à l'occasion des premières *Rencontres de la photographie africaine*.

L'entrée du chapiteau est volontairement discrète, sur le côté, pour ne pas effaroucher les gens. Sidibé vient d'achever les portraits de deux fillettes noires. Une jeune femme algérienne, accompagnée de sa mère âgée, se présente. «Vous voulez être photographiée avec votre maman ?», lui demande l'hôtesse qui accueille les visiteurs. La jeune femme hésite ; visiblement elle en a envie, mais n'ose pas. L'hôtesse insiste : «Elle est belle, votre maman, ça fera une jolie photo...»

Les deux femmes se laissent convaincre. On maquille légèrement la plus jeune, on lui fait revêtir une robe de fête qui attendait là, sur un cintre, avec toutes sortes de vêtements de

Noël Monier



Fabien Ouaki (à gauche), PDG de Tati qui patronnait l'opération, pose en compagnie des trois photographes. Assis au centre, Seydou Keita, “père de la photo africaine”.

toutes tailles. Elles passent dans la salle de prises de vue.

Puis voici un homme à la barbe très noire, coiffé d'un turban, qui vient voir la photo qu'on a faite de lui il y a trois jours. C'est un Sikh, assez connu dans le quartier où on le voit souvent. Deux adolescents lui succèdent, elles posent beaucoup de questions, finalement s'en vont, pas décidées. «Elles reviendront peut-être un peu plus tard...» me dit l'hôtesse.

En fin d'après-midi, Fabien Ouaki, patron des magasins Tati, vient voir si tout va bien. Il est très affairé, téléphone portable à l'oreille. Il échange quelques mots avec les photographes.

Ces photos feront l'objet d'une exposition au Musée des arts décoratifs en mars 1998. L'opération est patronnée par les magasins Tati. C'est un des événements qui marqueront, en ce début de 1998, le cinquantième anniversaire de ces magasins, qui marquent si fortement la vie du quartier Barbès.

N.M.

“Vivre me tue” de Paul Smaïl

C'est l'histoire d'un jeune homme, français, fils de français, petit-fils de français, dont la naissance a été enregistrée en 1970 à la mairie du 18^e sous le «prénom chrétien très banal» de Paul... mais avec une gueule d'arabe. C'est l'histoire d'un jeune homme intelligent, cultivé, titulaire d'un bac plus cinq, d'un DEA de littérature comparée... mais avec une gueule d'arabe !

Vivre me tue, premier roman de Paul Smaïl, raconte l'enfance et la jeunesse, entre Barbès et les Abbesses, entre Ordener et Ornano, en passant par La Fourche, la rue des Martyrs et le lycée Jacques Decour, d'un garçon comme les autres, plus intello peut-être que d'autres, mais à qui l'origine marocaine de sa famille, son nom, son “faciès” font subir petites désobligeances et grosses avanies, ostracisme ordinaire des racistes et paternalisme encore plus insupportable de ceux qui veulent ne pas l'être, racistes. Parce qu'il est jeune en cette période de crise et parce qu'il est arabe, il est cantonné aux petits boulots : livreur de pizzas, gardien de nuit dans un hôtel borgne, intérimaire dans une librairie... et parallèlement il écrit un livre, il veut être écrivain, il sera écrivain.

Roman autobiographique ou non (on ne sait pas), *Vivre me tue* n'a cependant rien de

misérabiliste. C'est un livre positif, tonique, rageur, parfois drôle, tendre également quand Paul, le narrateur, parle de son père, l'employé modèle de la SNCF, de son petit frère Daniel, le culturiste, mort d'avoir trop bouffé d'anabolisants, ou encore d'un prof humaniste et humain, ou de Myriam qu'il aime. Mais un livre qui peut devenir imprécatore.

Paul Smaïl : ce pseudo est hommage à Ismaïl, le fils arabe d'Abraham, mais aussi à Ishmaïl, le héros de *Moby Dick* (l'auteur multiplie les allusions à Melville mais aussi à Conrad et à Stevenson, références à l'aventure maritime, à l'évasion vers un imaginaire meilleur ou un meilleur imaginaire, ne part-il pas à la fin pour retrouver un Maroc qu'il n'a jamais connu ?). Paul Smaïl donc raconte l'histoire d'un jeune homme qui veut être écrivain. Lui est écrivain, incontestablement. Sa plume alerte marie avec bonheur les styles : un français châtié, irréprochable mais jamais prétentieux dans la «voix off» du narrateur et d'autre part, dans les dialogues, le franco-arabe de tous les jours, le verlan de la rue, tout cela coulant de source, naturellement.

M.P. L.

□ Editions Balland. 188 pages. 80 F.

La Moskova prend du galon...

La voie appelée jusqu'à présent *cit  de la Moskova*, au nord-ouest du 18e arrondissement, prend du galon :  tant  largie dans le cadre de l'aménagement de la "ZAC Moskova", elle s'appellera d sormais *rue de la Moskova*. Oui, *de la Moskova* avec un *v* au lieu d'un *w*, car la mairie de Paris a profit  de l'occasion pour rectifier l'orthographe. Cette rue tire son nom de la rivi re Moskova qui arrose Moscou et pr s de laquelle Napol on remporta en 1812 une victoire sans lendemain. (Il faut noter toutefois qu'en russe, cette rivi re ne s'appelle ni *Moskova* ni *Moskova*, mais *Moskva*.)

Ne s'arr tant pas en si bon chemin, la mairie de Paris a  galement rectifi  le nom de la *rue Leibnitz* et du *square Leibnitz*, situ s dans le m me quartier, qui deviendront *rue Leibniz* et *square Leibniz*, conform ment   l'orthographe d'origine de ce philosophe allemand du XVIIe si cle. (Toutefois, si les Allemands  crivent *Leibniz*, ils prononcent bien *Leibnitz*...)

Enfin, toujours dans le m me quartier, le nom de *passage du Champ   Loup* est officialis  pour la voie priv e qui commence 72 rue Leibniz (o  pour le moment elle est encore en chantier) et finit 5 rue Bernard Dimey.

...mais le P re Lathuille perd une aile

Le *passage Lathuille*, pr s de la place Clichy, tient son nom d'un c l bre restaurant qui se trouvait l  au d but du XIXe si cle : *Chez le p re Lathuille*. Il fut au centre de durs combats lors du si ge de Paris par les troupes russes en 1814. On le voit repr sent  sur plusieurs dessins et tableaux d' poque (notamment un tableau d'Horace Vernet qu'on peut admirer au Louvre), avec une enseigne o  son nom est toujours orthographi  avec deux L. Aujourd'hui, la plaque de rue appos e sur un mur   l'entr e du passage indique bien l'orthographe *Lathuille*, mais le panneau qui se trouve juste devant, sur l'avenue de Clichy, dit : *Lathuille*. Le plan du quartier  tabli par la RATP et install    l'int rieur de la station de m tro fait de m me.

Alors on voudrait savoir : le p re Lathuille a-t-il une aile ou deux ailes ?

PORTRAIT La Compagnie du Lendemain joue l'Orpheline

Une jeune compagnie th atrale bas e dans le 18e qui s'inspire de l'Afrique...

Il  tait une fois, quelque part en Afrique, une petite orpheline, Amina, pers cut e par sa mar tre et sa demi-s eur Fatoumata. Elle casse une calebasse, on l'envoie dans la brousse pleine d'emb ches trouver un g nie pour la r parer, en esp rant bien que le g nie la mangera mais... Amina, la Cendrillon venue d'ailleurs, est bien trop gentille pour qu'il lui arrive malheur !

Sur ce th me, tir  de plusieurs contes africains, essentiellement du Mali, la jeune *Compagnie du Lendemain* (Lo s Ramos, 25 ans, le metteur en sc ne, et deux com diennes, Cl mentine Derive et Delphine Champy, 28 ans chacune) a mont  une pi ce

apr s-midi (14 h 30) jusqu'au 5 janvier 1998   l'Akt on Th atre, 11 rue du g n ral Blaise. C'est dans le 11e... mais la *Compagnie* a son si ge social au 50 rue Doudeauville, o  Cl mentine et Lo s habitent d'ailleurs. Quant   Delphine, elle a r cemment d m nag  loin de Jules Joffrin pour s'installer 13 rue Saint-Luc, face   l' glise Saint-Bernard. Tout cela est bien de chez nous.

Pourquoi, comment avoir mont  une pi ce «africanisante» ? Cl mentine raconte : «*Mon p re est un sp cialiste de la litt rature africaine. Je suis n e   Bangui, j'ai v cu dix ans en C te d'Ivoire, c'est de l  que m'est venu le go t de cette culture, de ce langage. Je me souviens de veill es o  parlaient les vieux, mon p re enregistrait les griots et moi, j' tais assise avec les gosses, j' coutais... Cela part de loin, du c eur. Et puis, maintenant, mon quartier, c'est aussi un peu l'Afrique, ses odeurs, ses couleurs... j'y vis et je crois qu'on ne vit pas quelque part par hasard.*»

Delphine surench rit : «*Moi aussi, je suis all e en Afrique, j'ai de la famille qui vit au Togo, mais surtout, j'ai travaill  avec Mamadou Dioum , une exp rience avec la musique africaine qui a chang  ma vision du th atre, de la vie m me.*»

Donc, le papa de Cl mentine a fourni la trame, les autres l'ont mise en dialogues et l'ont adapt e pour la sc ne, chacun y mettant un peu de son exp rience propre et construisant l'ensemble.

Apr s le 5 janvier et m me d s maintenant, la *Compagnie* voudrait monter son spectacle ailleurs, de pr f rence dans le 18e, et surtout aller jouer devant les enfants des  coles, dans les classes ou lors des garderies du mercredi : «*Nos matin es sont libres, nos d cors tiennent peu de place, se montent et se d montent rapidement, c'est techniquement faisable et nous savons que Vigipirate emp che les d placements de groupes, alors pourquoi ne pas venir   eux ? Nous avons envie de faire vivre le quartier et nous aimerions tant jouer Amina et Fatoumata devant les petits Africains de chez nous.*»

Marie-Pierre Larriv 

  Compagnie du Lendemain, 50 rue Doudeauville. 01 42 59 00 60.



de th atre pour enfants de 4   10 ans : «*L'orpheline ou la calebasse cass e*». Dans un d cor simple et joli, chatoyant, de tissu africain aux allures de petit th atre de marionnettes, les deux actrices jouent le r le des deux gamines   visage d couvert (elles sont blanches, blondes et adultes mais cela passe tr s tr s bien) et, masqu es, ceux des autres personnages - la grosse mar tre alcoolique, le g nie, un vieil homme, un lion fatigu  - qu'elles interpr tent alternativement et indiff remment.

C'est gai, cocasse, virevoltant, jouant   la fois sur le th me universel des bons et des m chants et ouvrant une fen tre sur l'Afrique.

Si vous voulez vous faire une id e de leur r alisation, cela se joue tous les mercredis et samedis

Si vous voulez  tre s r(e) de ne pas manquer un seul num ro du 18e du mois, abonnez-vous !

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze num ros) : 130 F
- Je m'abonne et j'adh re   l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation)
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien)
- Abonnement   l' tranger : 150 F

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Pr nom :

Adresse :

D coupez ou recopiez, et envoyez, avec le ch que libell    l'ordre «Les Amis du 18e du mois»,   l'adresse : Le 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris

18^e
HISTOIRE

L'affaire de «l'Ogresse de la Goutte d'Or»

**Jeanne Weber avait-elle, ou non, assassiné ou tenté d'assassiner huit enfants ?
Ce fait divers retentissant suscita les passions dans toute la France entre 1905 et 1908.**

Celle que les journaux surnommèrent «l'Ogresse de la Goutte d'Or» s'appelait Jeanne Weber, née Moulinet. C'était une femme au visage large, pas belle, ayant un penchant pour la bouteille. Une dizaine d'années auparavant, elle était venue de sa Bretagne natale à Paris. Elle vivait à la Goutte d'Or avec son mari, dont plusieurs frères habitaient aussi le quartier. En 1905, Jeanne Weber avait trente ans. Pour gagner un peu d'argent, ou pour rendre service, il lui arrivait souvent de garder des enfants des voisins ou de ses belles-sœurs.

Le 5 avril 1905, dans l'après-midi, une des belles-sœurs de Jeanne Weber se présenta à l'hôpital Bretonneau, affolée, tenant dans ses bras son bébé âgé de dix mois, le petit Maurice, qui présentait des signes d'asphyxie : le visage violacé, respirant avec peine, les yeux exorbités, la langue hors de la bouche. L'interne de garde, le docteur Saillant, remarqua sur le cou du nourrisson un sillon plus foncé, très visible, large d'environ 2 centimètres. Pour lui, pas de doute : l'enfant avait été victime d'une tentative de strangulation. Il le fit placer sous oxygène. Dès le lendemain, le petit Maurice était sauvé, mais l'affaire de «l'Ogresse» commençait.

Le docteur Saillant avait en effet alerté son chef de service, le docteur Sevestre, qui, ayant remarqué lui aussi les traces sur le cou de l'enfant, s'était adressé au commissaire de police de la Goutte d'Or.

La mère du petit Maurice expliqua que, devant s'absenter, elle avait confié le bébé à sa belle-sœur Jeanne Weber, et qu'à son retour, elle avait trouvé celle-ci assise sur le lit, comprimant des deux mains la poitrine de l'enfant qui suffoquait, hurlait, et dont la bouche écumait.

Une effroyable mortalité infantile

À l'époque, à la Goutte d'Or, quartier misérable, aux logements surpeuplés, aux conditions d'hygiène épouvantables, la mortalité infantile était élevée. 40 à 50 % des enfants mouraient avant 10 ans, de diphtérie, de typhoïde, de convulsions, de diarrhées, etc. Aussi le commissaire n'aurait-il guère prêté d'attention à l'affaire du petit Maurice Weber s'il n'avait pas appris que depuis le 2 mars, c'est-à-dire en à peine plus d'un mois, quatre autres enfants dont Jeanne Weber s'était occupée étaient morts dans des circonstances à peu près semblables : trois de ses nièces, âgées de 7 mois, 18 mois et deux ans et demi, et son propre fils Marcel, âgé de 7 ans.

À chaque fois, Jeanne Weber se trouvait près d'eux lorsqu'on les avait découverts suffoquant. Et même, lors de la mort de la petite Georgette, 18 mois, les parents avaient été alertés par des hurlements de l'enfant. Ils étaient accourus, avaient calmé la petite, l'avaient laissée à la garde de Jeanne... et avaient retrouvé leur fille morte une heure plus tard.

Des voisines, Mesdames Navet, Miquel et

Pouche devaient déclarer par la suite aux inspecteurs Coiret et Bovet, chargés de l'enquête, qu'elles avaient remarqué sur le cou de la petite Georgette des traces sombres.

En poursuivant leurs investigations, les enquêteurs allaient apprendre qu'encore auparavant, les deux premiers enfants de Jeanne Weber étaient morts en bas âge, ainsi que la petite Marcelle Poyatos, fille d'un crémier de la rue des Amiraux, que ses parents avaient confiée à la garde de Jeanne Weber pendant qu'ils travaillaient.

L'illustre expert contredit les médecins de Bretonneau : pas de traces suspectes sur le cou du bébé, affirme-t-il.

Celle-ci, bien sûr, protestait de son innocence. Si on l'avait trouvée à plusieurs reprises les mains appuyées sur la poitrine des enfants, disait-elle, c'était parce qu'elle essayait de leur ranimer le cœur. Les médecins, rappelait-elle, avaient toujours conclu à des décès dus à la maladie, convulsions, diphtérie, méningite...

Malgré ses protestations, le 6 avril 1905, Jeanne Weber fut emprisonnée. Était-elle une meurtrière en série particulièrement dangereuse, ou bien la victime innocente de ragots de voisinage fondés sur une série de coïncidences ? La question devait passionner l'opinion publique pendant plus de trois ans, car l'affaire allait connaître de nombreux rebondissements.

Un symbole de l'innocence calomniée ?

Le juge d'instruction Leydet fit appel à un illustre expert en médecine légale, le professeur Thoinot. Celui-ci examina le petit Maurice le 10 avril, soit six jours après les faits. Il ne remarqua aucune trace sur le cou.

Il examina les corps des quatre autres enfants morts durant les semaines précédentes, qu'on avait fait exhumer. La putréfaction ne permettait pas de savoir s'il y avait eu ou non des traces sur le cou, mais le professeur Thoinot ne releva aucune fracture du larynx.

Il ne trouva pas non plus ces taches de sang sous la plèvre, au niveau du cœur, que le professeur Tardieu, autre sommité médicale, décrivait comme un signe caractéristique de la strangulation dans son célèbre ouvrage *Pendaison, strangulation et suffocation*, paru trente ans auparavant. Il concluait que l'hypothèse du meurtre devait être rejetée.

Cinq experts psychiatres examinèrent Jeanne Weber. Leur conclusion : celle-ci était saine d'esprit et ne présentait aucune trace de perversion mentale.

Le juge Leydet cependant n'était pas convaincu. S'étant plongé à son tour dans les livres de médecine, il avait noté que les cartilages du

Le Petit Journal

Le Petit Journal 5 CENTIMES SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ 5 CENTIMES ABONNEMENTS
CRÉDIT POUR 6 PAGES - 5 CENTIMES
Le Petit Journal agricole, 5 cent. - La Mode du Petit Journal, 10 cent.
Le Petit Journal illustré de la Jeunesse, 10 cent.
Cet ouvrage paraît tous les jours dans les bureaux de poste
Dix-septième Année DIMANCHE 24 MAI 1908 Numéro 914



LE DERNIER CRIME DE L'OGRESSE

La «une» du *Petit Journal* du 24 mai 1908.

larynx sont, chez les enfants, encore très souples et ne conservent pas forcément trace des tentatives de strangulation. Il fit part de ses interrogations au professeur Thoinot. Celui-ci déposa un nouveau rapport, dans lequel il écrivait de son mépris aussi bien les premières constatations des docteurs Sevestre et Saillant que l'ignorance et la présomption du juge.

Le procès eut lieu le 29 et le 30 janvier 1906. Un ténor du barreau, l'avocat Henri Robert, comprenant le retentissement qu'allait avoir cette affaire, avait pris en charge la défense de Jeanne Weber. Son éloquence, jointe à l'assurance du professeur Thoinot et d'un expert encore plus illustre, le professeur Brouardel, appelé à la rescousse, emporta la décision. Jeanne Weber fut acquittée sous les applaudissements de la presse qui, après l'avoir décrite comme «l'ogresse», la présentait maintenant comme le symbole de l'innocence calomniée.

La lettre du veuf de Châteauroux

Elle connut quelques jours de gloire : interviews, portraits dans les journaux... Mais ni sa famille ni les voisins, eux, ne l'avaient acquittée. Montrée du doigt dans le quartier, rejetée par ses belles-sœurs, abandonnée par son mari, elle dut quitter la Goutte d'Or. Dans un moment de dépression, elle se jeta dans la Seine du pont d'Austerlitz, fut repêchée par des bateliers, hospitalisée à Saint-Antoine.

La presse rapporta l'affaire en termes émouvants. Jeanne Weber reçut des centaines de lettres de sympathie, émanant d'inconnus de toutes les régions de France.

Dans cet abondant courrier, elle remarqua particulièrement la proposition d'un nommé Sylvain Bavouzet, demeurant près de Châteauroux, veuf, qui souffrait de la solitude et cherchait une femme capable de s'occuper de ses trois enfants âgés de 9, 11 et 16 ans. Bref, en mars 1907, Sylvain Bavouzet, ouvrier agricole, rentre chez lui d'un voyage à Paris, en compagnie d'une femme qu'il présente sous le nom de Mme Blaise, et avec laquelle le voilà bientôt en ménage.

Le 17 avril, se trouvant aux champs, Sylvain

(Suite de la page 19)

voit accourir Mme Blaise qui lui dit que son fils Auguste, 9 ans, a été saisi d'étouffements. Il court chercher un médecin, mais quand celui-ci arrive l'enfant est déjà mort. Le docteur Papazoglou remarque un sillon rougeâtre autour du cou de l'enfant. Il alerte les gendarmes.

Survient alors un coup de théâtre : la fille aînée de Sylvain Bavouzet, Germaine, 16 ans, apporte un paquet de coupures de journaux qu'elle a trouvées dans un tiroir, et qui prouvent que Mme Blaise n'est autre que la fameuse «ogresse» !

Deux rapports contradictoires

Deux médecins locaux, les docteurs Audiat et Bruneau, sont chargés de l'autopsie de l'enfant. Les traces relevées sur le cou ainsi que l'examen du cœur, disent-ils, paraissent indiquer que l'enfant aurait subi des violences, pouvant avoir entraîné la mort.

Et à nouveau les journaux s'emparent de l'affaire, voilà à nouveau Jeanne Weber en prison, et à nouveau l'avocat Me Henri Robert se présente et demande que les rapports d'autopsie soient soumis à l'expertise du professeur Thoinot. Et celui-ci, dans ses conclusions, dénonce l'ignorance de «ces médecins de province» et conclut, sans d'ailleurs avoir examiné le corps, que le sillon relevé sur le cou du jeune Auguste a été causé par la pression de son col.

Le docteur Thoinot n'est-il pas un illustre savant, un des prophètes de la science moderne, menant «le bon combat» contre l'acharnement de juges «rétrogrades» ? La presse à nouveau prend son parti. La Ligue des droits de l'homme elle-même demande un non-lieu pour Jeanne Weber.

Une contre-autopsie est pratiquée conjointement par le professeur Thoinot, assisté de son confrère le professeur Socquet, et d'autre part les docteurs Audiat, Bruneau et Papazoglou. Elle donne lieu à deux rapports contradictoires, les trois médecins locaux maintenant leurs accusations, les deux experts concluant à l'inexistence de traces de violences et à une mort causée par la typhoïde.

Saisie du dossier, la chambre d'accusation conclut le 6 janvier 1908 au non-lieu. Jeanne Weber est libre.

La déconvenue du bon juge

A sa sortie de prison, elle est accueillie par Georges Bonjean, juge dans un tribunal parisien et président d'une *Société de protection de l'enfance* qui gère des hospices pour enfants abandonnés. Georges Bonjean, convaincu de l'innocence de Jeanne Weber, a été ému par son sort. Il l'embauche, sous le nom de Mme Lemoine, comme garde d'enfants dans un de ses établissements. Hélas, le bon juge déchantera. Un soir, Jeanne Weber est surprise les mains serrées autour du cou d'un enfant.

Le juge ne porte pas plainte. Il se contente de la renvoyer.

Et Jeanne Weber reprend son errance. Elle boit de plus en plus. Sans argent, sans abri, réduite à la mendicité et à la prostitution occasionnelle, elle se présente un jour au commissariat de la Goutte d'Or où, en larmes, elle déclare : «Je veux faire des aveux. C'est vrai, j'ai tué tous ces enfants.» Mais l'autorité de la chose jugée interdit de l'emprisonner à nouveau. Et l'avocat Henri Robert, alerté, obtient d'avoir un tête-à-tête avec sa cliente. Alors elle se reprend et déclare : «En prison, j'avais à manger et j'étais au chaud. Si j'ai avoué, c'était seulement pour retrouver tout ça.»

Et la revoilà dans la rue. Elle se met en ména-

ge avec un cheminot, Emile Bouchery, alcoolique comme elle, qui la bat parfois, mais qu'elle suit ici et là en province, s'inscrivant dans les hôtels sous le nom de Mme Bouchery.

Un soir de mai 1908, à Commercy, alors que son «mari» vient de partir au travail, elle confie aux hôteliers, M. et Mme Poirot, qu'elle a peur de dormir seule. Elle demande si elle peut coucher dans le lit du petit Emile, 6 ans, leur fils. Ils acceptent.

Dans la nuit, soudain, les parents entendent l'enfant hurler. Ils accourent, ils trouvent Jeanne Weber, en chemise de nuit, le visage convulsé, agenouillée sur le lit et serrant de toutes ses forces le cou de l'enfant. Celui-ci ayant mordu sa langue, il y a du sang partout.

Le doute n'est pas possible. Elle a été prise sur le fait. La presse, cette fois, se déchaîne contre elle, la traitant de monstre. Reconnue irresponsable par les psychiatres elle passera les dix dernières années de sa vie dans un asile.

«Par une sorte de suggestion»

Aujourd'hui encore, la question de la culpabilité de Jeanne Weber reste controversée. Certains auteurs, tel Alain Monestier («*Tragédies à la une, la Belle Epoque des assassins*», éditions Albin Michel) reprennent à leur compte l'hypothèse que développèrent à l'époque le docteur Thoinot et ses partisans. Ceux-ci maintenaient sans trembler les conclusions de l'illustre expert. Selon eux, Jeanne Weber était innocente de tous les crimes qu'on lui avait imputés, sauf le dernier. Mais, à force d'être accusée, elle aurait perdu la tête et aurait fini, sous une sorte de suggestion, par commettre le crime qu'on lui reprochait depuis tant d'années.

D'autres auteurs au contraire, tel Pierre Darmon («*Médecins et assassins à la Belle Epoque*», éditions du Seuil), y voient la preuve de la faillite des médecins légistes d'alors, pétris d'idéologie scientiste, sûrs d'eux et arrogants bien que, nous le savons maintenant, les thèses qu'ils développaient dans leurs livres et leurs revues aient été souvent plus que fantaisistes.

Ces professeurs, ces «mandarins» dirions-nous aujourd'hui, cherchaient à imposer leur propre expertise et à disqualifier tous les médecins qui n'étaient pas des spécialistes. Ils prétendaient courber sous leurs certitudes une justice qu'ils présentaient comme entachée de subjectivisme. Le professeur Thoinot, après l'affaire de Châteauroux, n'avait-il pas fait inscrire à l'ordre du jour de la séance de la Société de médecine légale, le 13 janvier 1908, la question de «*l'incompétence des experts de province*» ? Et le 1er mai 1908, la revue *Archives d'anthropologie criminelle* n'avait-elle pas publié un numéro spécial consacré à l'affaire Jeanne Weber et chantant les louanges du professeur Thoinot ? C'était juste quelques jours avant que Jeanne Weber soit surprise en flagrant délit à Commercy...

Toujours est-il que Thoinot ne fut plus jamais appelé comme expert dans aucune affaire criminelle. Et les magistrats cessèrent d'éprouver envers les experts la crainte révérencielle que leur inspiraient auparavant ces «détenteurs de la vérité scientifique incontestable». L'expertise scientifique était ramenée à sa juste place : un élément parmi d'autres dans la recherche de la vérité, qu'on pouvait mettre en doute et contester comme tout autre.

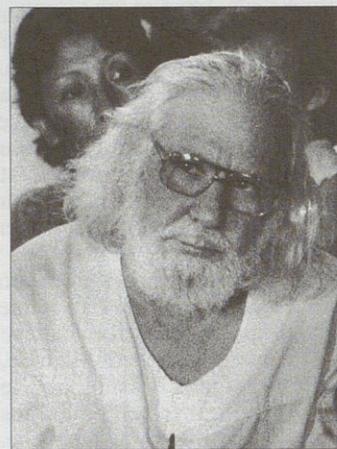
Mais le doute, dit-on, doit toujours profiter à l'accusé. Et n'est-ce pas, paradoxalement, ce qui s'était toujours produit dans le cas de Jeanne Weber ?

Noël Monier

Quatre poètes d'Amérique centrale à la Halle-St-Pierre

Chaque mois, les Parvis poétiques organisent à la Halle-St-Pierre une soirée de lectures, avec des écrivains et interprètes du monde entier. Le 19 novembre on pourra rencontrer quatre poètes d'Amérique centrale : Manolo Argueta (El Salvador), Ernesto Cardenal (Nicaragua), Ana Istaru (Costa-Rica), Roberto Sosa (Honduras).

Ernesto Cardenal, 72 ans, moine, poète et militant politique, a connu la prison, vécu longtemps dans une île isolée avec la communauté qu'il avait fondée, avant de devenir ministre de la Culture dans le gouvernement sandiniste. Car à côté des marxistes



Ernesto Cardenal, moine et poète, fut ministre dans le gouvernement sandiniste.

et des socialistes de gauche, on trouvait chez les sandinistes une composante chrétienne issue des «communautés de base», et trois prêtres faisaient partie du gouvernement : Ernesto Cardenal, son frère Fernando, jésuite, ministre de l'Education, et Miguel d'Escoto, ministre des Affaires étrangères. Ils entrèrent d'ailleurs en conflit avec Jean-Paul II qui leur avait demandé d'abandonner leurs fonctions politiques, ce qu'ils refusèrent. La poésie d'Ernesto Cardenal est ample, souvent inspirée du rythme des psaumes ou évoquant les grands mouvements cosmiques. Deux de ses recueils ont été traduits en français, *Cri* (éd. du Cerf, 1970) et *Hommage aux Indiens d'Amérique* (Orphée-la Différence).

Ana Istaru, 37 ans, est poète, dramaturge, comédienne. Représentante de la poésie féminine érotique, son recueil *Saison de fièvre* (traduit en français à la Différence) est un best-seller en Amérique centrale.

De Roberto Sosa, on peut lire en français *Les larmes des choses* (Orphée-la Différence).

□ 2 rue Ronsard (métro Anvers). 19 novembre à 19 h précises. Entrée libre.

Ultime spectacle au Salicorne

Au restaurant Salicorne (cf 18e du mois n° 32), la soirée du 21 novembre sera exceptionnelle. La Compagnie de théâtre *Etincelle* présentera une pièce racontant l'histoire d'un café Belle Epoque remplacé par une grande surface. Il y aura aussi des chanteurs, comme Robert Villor, Pierre Carré, et de nombreux artistes, qui ont participé aux soirées musicales du restaurant de Christine Després.

Car Christine, par ailleurs active dans des associations du 18e, va devoir fermer ce lieu. Le cœur gros, la dette lourde. Comme d'autres commerçants de ce quartier Carpeaux que la crise économique et la fermeture de l'hôpital Carpeaux n'ont pas épargné.

J.Y.R.

□ 6 place Froment. 01 42 28 28 28.

18^e
EXPOS

Dans son atelier rue Tourlaque

Landier présente ses "Falaises"

C'est comme un rite : une fois par an, Henri Landier fait son expo, dans son atelier de la rue Tourlaque, tout près du "virage Lepic". Cet artiste fécond peint par grands thèmes. Les années précédentes, il avait présenté ses visions de Venise, de la Champagne, de la Toscane, du visage humain, de Prague... Cette année, il montre un ensemble de toiles sur les Falaises, réalisées entre 1994 et 1997 lors de séjours dans la presqu'île de Crozon en Bretagne.

Landier est un coloriste audacieux : des ocres, des verts bouteille, des violets sur lesquels tranchent, comme des entailles, des rouges vifs, des jaunes, des verts émeraude. Il a une conception classique de la peinture, il n'aime pas ce qu'il appelle les "gadgets" de certains artistes modernes, mais il s'amuse visiblement à ne pas respecter les règles. C'est ainsi que dans plusieurs de ses paysages de Prague, on retrouvait le même surprenant système, avec les couleurs les moins denses (des jaunes par exemple) en premier plan, et les plus intenses au fond, à l'inverse des principes de la perspective chromatique...

A Montmartre depuis 45 ans

L'atelier, une immense bâtisse de bois, est superbe, avec des toiles accrochées partout aux murs, ou entassées sur des étagères jusque sous les combles. Sur une table, près d'un grand chevalet, les palettes et les pinceaux. Dans un coin, une presse lithographique. Au centre, une presse de graveur pour les eaux-fortes. De grandes plaques de cuivre gravées sont dressées le long des murs : Henri Landier travaille actuellement à une série de cinquante gravures sur le thème de Faust. Elles doivent être exposées à Weimar en 1999 pour le 250^e anniversaire de la naissance de Goethe. Sur le sol, des bacs avec des bains d'acides de diverses couleurs : «Chaque graveur a sa chimie», confie Landier.

Landier est Montmartrois depuis quarante-cinq ans, si l'on excepte quelques années où il fut marin de commerce. Il est devenu Montmartrois ce jour de 1952 où, âgé de 17 ans, il a commencé son appren-

tissage dans l'atelier de gravure Lacourrière, rue Foyatier. Cet atelier existe toujours : ce sont les arcades arrondies que l'on remarque le long des escaliers Foyatier, un peu en-dessous du terminus du funiculaire. A l'époque où Henri Landier y travaillait, les plus grands artistes, à commencer par Picasso, y faisaient tirer leurs gravures.

«On peut être peintre autodidacte, dit Landier. On ne peut pas être vraiment graveur sans un long apprentissage. Il y faut du métier. Picasso, par exemple, n'était pas un graveur amateur, il a réalisé des milliers d'eaux-fortes.» Henri Landier se rappelle avoir entendu Picasso confier à M. Lacourrière : «Ici, je ne fais que des choses sérieuses.»

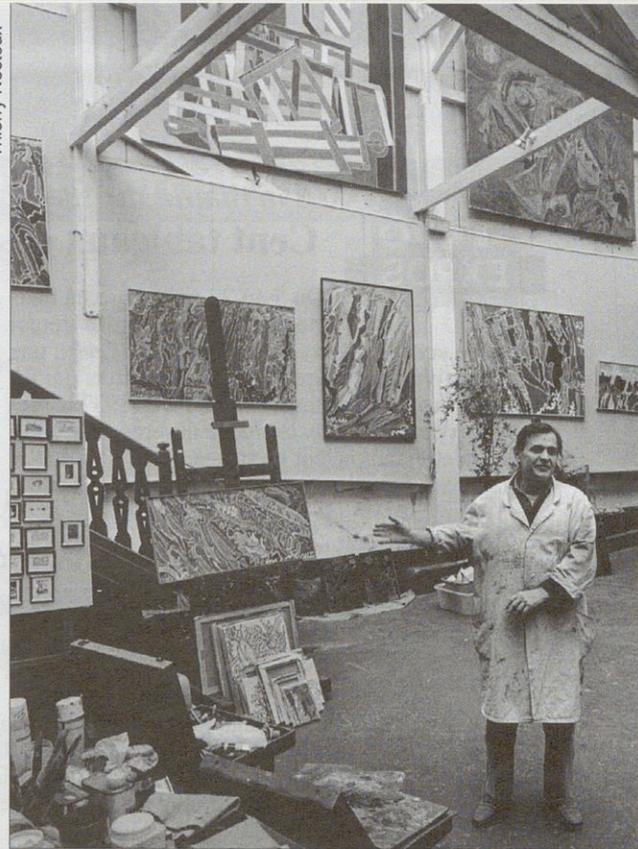
C'est donc comme graveur qu'Henri Landier a commencé sa carrière d'artiste. Il a gravé, dans les années 60, des séries de paysages parisiens, images d'un Paris noir et blanc, nocturne ou brumeux, dans une atmosphère évoquant les livres de Pierre Mac Orlan. «Pendant longtemps, se souvient-il, Paris n'a pas changé. Il n'y avait pas d'énormes différences entre les rues de Paris du début du siècle et celles des années 50. C'est seulement dans les années 60 que les promoteurs se sont emparé de la ville. Tout de même, Montmartre a moins changé que certains autres quartiers.»

Landier, à cette époque, avait son atelier au 52 rue Saint-Vincent. Il comptait parmi ses amis l'écrivain Marcel Aymé, le photographe Doisneau. Et surtout Mac Orlan, Montmartrois célèbre, qui a d'ailleurs préfacé plusieurs de ses expositions. «Landier, c'est le Bruant de la peinture», écrivait Mac Orlan.

«Et puis un jour, j'avais 35 ou 40 ans, je me suis aperçu que j'étais enfermé dans cette image du "graveur de Paris". Alors je me suis mis vraiment à peindre. Mais la gravure reste ma passion. Je pense d'ailleurs que je ferai mon exposition de fin 98 avec des gravures sur Paris.»

Henri Landier refuse de dépendre d'une galerie. Avec deux assis-

Thierry Nectoux



tants, il crée, il expose, il vend, il fait tout. Son atelier est aussi sa galerie. Chacun peut y trouver son bonheur selon ses moyens, depuis les toiles grand format jusqu'à de toutes petites gravures (très bon marché), et même des cartes postales.

Et chaque année, c'est comme un rite : il retrouve ses fidèles (et les autres) pour son exposition. «Je me rappelle ce Japonais, rencontré à Tokyo il y a quelques années et qui m'avait acheté quelques toiles. L'an dernier, lors de mon exposition, je l'ai revu chez moi. J'ai demandé : "Vous êtes de passage à Paris ?" - "Mais non, m'a-t-il répondu, je suis venu pour vous." Cela, conclut Landier, ça fait vraiment plaisir, on ne l'oublie pas.»

Noël Monier

PRÊT DE SALLES (contre participation aux frais)

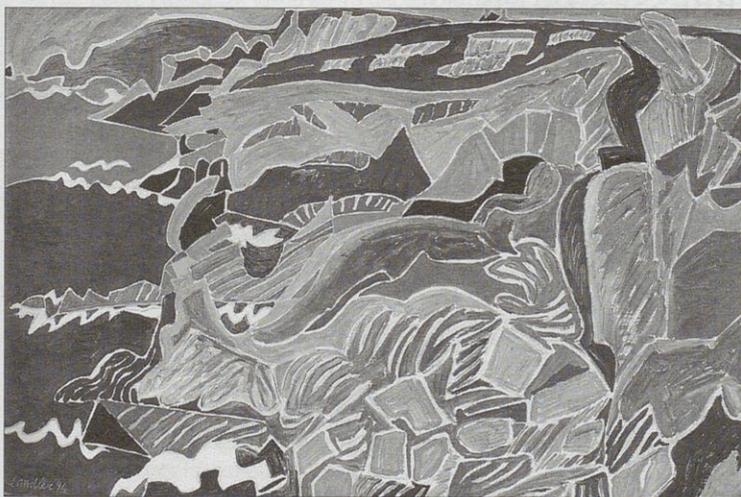
Co-propriétés, associations, groupes,
activités culturelles...
(pas de fêtes)

LA MAISON VERTE
127 rue Marcadet, 75018 Paris
01 42 57 30 07 (lundi à vendredi, 15 h à 19 h)

CADRE EXQUIS

ENCADREMENTS
Boîtes. Vitrites.
Socles. Miroirs.
Créations. Restaurations.

Catherine Enten et Daniel Danzon. 31, rue Doudeauville, 75018 Paris.
Tél. 01 46 06 69 46 Fax 01 46 06 91 44
Ouvert du lundi après-midi au samedi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



La gesticulation des rocs et des vagues

Le granit des falaises est ici découpé en formes étirées et aiguës, bleues, grises, violettes, ocre-rose, avec parfois la stridence d'un rouge vif ou d'un vert cru. Les toiles sur les Falaises que Landier expose cette année se présentent comme un assemblage de lames qui se côtoient et se cognent, des lames au sens que définit le dictionnaire (Robert), «bandes plates et minces d'une matière dure», et il est remarquable que le même mot, lames, désigne les vagues qui viennent s'y briser.

Ces nouvelles toiles, beaucoup plus heurtées que les précédentes, cette «gesticulation des formes» comme dit Hélène Esquier, préfacière de l'exposition, et ces couleurs posées en touches hâtives, étonneront peut-être les fidèles de ce peintre. Elles marquent une avancée dans son travail.

□ Du 13 novembre au 6 décembre, de 14 h à 20 h sauf dimanche et lundi (le vendredi jusqu'à 22 h). 1 rue Tourlaque. 01 46 06 90 74.

**18^e
EXPOS**

A la mairie du 18^e Cent tableaux de Moonens Van Beck

Du 7 au 22 novembre, la mairie du 18^e (salle des fêtes) accueille «cent tableaux de Moonens Van Beck», une rétrospective de l'œuvre de ce Montmartrois qui fut peintre, parolier de chansons (il obtint en 1937 le premier Prix de la chanson bachique décerné au Moulin de la Galette), animateur de spectacles et d'émission de variétés à la radio entre 1937 et 1967 sous le nom

de Pierre Martain, créateur de jeux de société, fondateur d'associations dont celle du "Groupe 189" réunissant des peintres du 189 rue Ordener... Les peintures présentées dans cette exposition, il les accompagnait chacune d'un poème. Il avait inventé pour sa manière de travailler le nom d'«irréalisme poétique».

Né à Bordeaux en 1902, Moonens Van Beck est mort en 1996.

Galerie La Caserne Gianpaolo Pagni

Cet artiste italien expose des œuvres sur papier, essentiellement des monotypes, généralement assemblages de plusieurs éléments, diptiques ou polyptiques, dans lesquels figurent, avec des silhouettes de personnages, des formes abstraites évoquant des écritures, des calligraphies, dans des tons un peu passés, ocres et jaunes, rouges-bruns...

□ 4 rue Feutrier. Du 5 novembre au 20 décembre. Du mercredi au samedi de 14 h 30 à 18 h.

Galerie La Fleur d'Or Hisako Konno

Sur les toiles d'Hisako Konno, artiste japonaise, des coulées de peinture, comme des traînées de pluie, dessinent des formes verticales qui semblent surgir du vide ou de l'obscurité.

□ 4 rue Androuet. Du 4 au 30 novembre. Tous les jours de 11 à 13 h et 15 h 30 à 19 h, sam. et dim. 16 à 19 h.

Samedi 15 novembre : fête «mobile» rue d'Orsel

Les boutiques de la rue d'Orsel se MOBILisent samedi 15 novembre. Pour la troisième «Nuit d'Orsel», ces soirées (le second samedi de chaque mois) où des commerçants, jusqu'à minuit, ouvrent leurs vitrines aux artistes, place aux mobiles.

Après Peter Rakotomalala en septembre et Béatrice Douillet en octobre, ce sont quinze artistes qui accrochent leurs mobiles au fil de la rue, de l'angle des Martyrs jusqu'à la place Charles Dullin. Peintres, sculpteurs, designers - certains se lançant pour la première fois à équilibrer des mobiles, tout petits ou très grands, toutes techniques autorisées - invitent donc à une promenade tête en l'air.

M.P.L.



Galerie Art Vocation Mobile Kenji et le souvenir des BD de son enfance

Né en 1958 à Paris, ayant grandi au Japon entre 1963 et 1978, revenu ensuite en France, Kenji, sculpteur, a longtemps travaillé le métal et c'étaient de minces lignes de fer tordues dans l'espace, évoquant un peu les caractères de l'écriture japonaise, au sein desquelles se lovait tout un peuple de personnages et d'animaux silhouettés de façon naïve, silencieux et étonnés, plutôt souriants. «Une barbarie joyeuse», écrivait à pro-

pos de lui le poète Henri Meschonnic.

Il travaille maintenant le bois : toujours les mêmes personnages étonnés - Kenji avoue être inspiré par les bandes dessinées japonaises qu'il lisait dans son enfance -, dans un jeu à la fois naïf et plein d'astuce avec la matière du bois, les nœuds, les fentes...

N.M.

□ 45 rue Lepic. Du 6 au 29 novembre. Du mardi au samedi de 14 h 30 à 19 h 30.

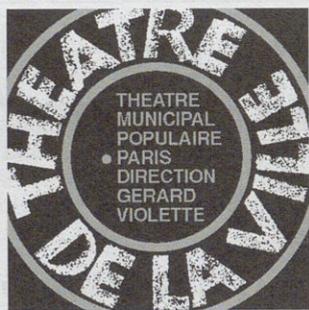
Galerie Soleil d'Or

Marie-France, peintre, et Marie-Pierre, sculpteur

Cette nouvelle galerie, qui a ouvert début septembre rue Véron, présente toujours deux artistes ensemble. Ce mois-ci, Marie-France Nollet, auteur de peintures et de grands dessins à la mine de plomb et au pastel, fleurs, portraits, lieux, très figuratifs, réalisés avec un extrême souci de précision en même temps que beaucoup de délicatesse, de fluidité, de dou-

leur, voisine avec Marie-Pierre Weinhold qui présente des sculptures en bronze aux formes arrondies, d'un poli parfait, sous des titres qui indiquent bien son intention, *La naissance de Vénus, Couple enlacé, Rêverie, Maternité, Femme galet...*

□ 29 rue Véron. Du 5 au 29 novembre. Du mardi au samedi de 11 h 30 à 19 h 30.



THEATRE DE LA VILLE LES ABBESSES 31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

DU MAR. 4 AU SAM. 8 NOV.

MATHILDE MONNIER / FRANÇOIS VERRET
JEAN-PIERRE DROUET / CLAUDINE BRAHEM
Qui voyez-vous ? création

DU MAR. 11 AU SAM. 15 NOV.

CATHERINE BERBESSOU
A fuego lento création à Paris

DU MAR. 18 AU SAM. 22 NOV.

NATHALIE PERNETTE / ANDREAS SCHMID
le Savon création à Paris

DU LUN. 24 AU SAM. 29 NOV.

MALAVIKA SARUKKAI
Bhârata natyam Inde

DANSE

LOC. 01 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4
ET 31 RUE DES ABBESSES PARIS 18

par Blandine Bouret, Rose Pynson, Michèle Stein et Sylvain Garel

Au Tremplin Théâtre Isla Negra

de Judith Larnaud, d'après *Le facteur* d'Antonio Skarmeta.

Isla Negra : c'est là que vivait le poète Pablo Neruda. C'est là que Skarmeta l'a rencontré. Il était alors journaliste dans un quotidien chilien et devait faire un reportage sur "la géographie érotique" du poète. Neruda étant réticent, l'article ne sera pas publié. Mais Skarmeta reste sur l'île noire et «rôde autour de la maison du poète et de ceux qui rôdent autour». C'est ainsi que naît *Le facteur*.

«Au Chili tout le monde est poète. C'est beaucoup plus original d'être facteur», disait Neruda. Et voilà, à travers l'échange de courrier, l'histoire de l'amitié extraordinaire du poète mondialement célèbre, homme de mots et de contemplation, avec Mario le facteur, homme simple qui va à l'essentiel. Il y a une auberge, un amour torride, des politiciens, un coup d'Etat, un village de pêcheurs haut en couleurs, chargé de métaphores sur fond d'océan. **R.P.**

□ 39 rue des Trois Frères. Du 5 novembre au 7 décembre, à 14 h le mercredi, 20 h 30 jeudi, vendredi, samedi, 16 h dimanche. 01 48 60 66 05.

Au Montmartre-Galabru Trois femmes de trop

de Bruno Chapelle, mise en scène Jacques Décembre

Cette comédie raconte l'histoire de quatre femmes sincères, modernes, attachantes, à la recherche de l'homme idéal. Une symbolique simple mais forte de ce que peut représenter l'homme pour elles : mari, amant, père, héros... Quatre fantasmes différents mais bien présents. Cet homme que l'on attend et qui n'arrive pas. Que l'on déteste mais dont on ne peut se passer.

Mais *Trois femmes de trop*, c'est aussi un exercice d'auteur-créateur qui s'interroge sur ses propres créations : et si ses personnages se mettaient à prendre position... et s'ils se rebellaient... Inspiré de Woody Allen, de l'univers des Toons, du multimédia «qui se veut interactif sinon rien», *Trois femmes de trop* est un divertissement qui s'amuse de lui-même, une pirouette goguenarde. **R.P.**

□ 4 rue de l'Armée d'Orient. Jusqu'au 3 janvier 1998, du mardi au samedi 20 h 30. 01 42 23 15 85.

Au Lavoir moderne parisien Comme au théâtre...

d'Alain Astruc, interprété et mis en scène par l'auteur

Un vieil homme se remémore sa vie, en fait le bilan professionnel et conjugal en prenant le public à témoin. Le personnage est attachant et prend un plaisir évident à se cacher, mais sans réussir toujours à nous le faire partager. **M.S.**

□ 35 rue Léon. Les lundis jusqu'au 15 décembre. 01 42 52 09 14.

Au Trianon Les Nuits des musiciens

Fidèle à son ambition d'éclectisme et de qualité, la 5e édition des *Nuits des musiciens* offre un riche bouquet de concerts où classique, jazz et chanson française font bon ménage au fil de trois soirées. Le 27 novembre, Françoise Pollet, diva moderne, animera la soirée classique. Le 28 novembre, Martial Solal, avec sa formation de jazz le Dodecaband, accueillera une dizaine d'autres musiciens. Le 29 novembre, le guitariste Jean-Baptiste Marino donnera un concert de flamenco ; puis William Schotte et Compagnie surprendront par leurs rythmes jubi-

latoires ; enfin Jean-Claude Vannier, compositeur de films, fera briller toutes les facettes de son talent. **Bl.B.**

□ 80 boulevard de Rochechouart. 01 44 68 44 68.

A la Cigale Stomp

Comme l'an dernier, ces percussionnistes anglais font tinter nos tympanes avec les objets de notre vie quotidienne (bidons, briquets, boîtes d'allumettes...). Un spectacle insolite de rires et de bruits qui peut plaire à tous les publics, enfants comme adultes, un peu déraisonnables. **Bl.B.**

□ 120 bd Rochechouart. 1 au 29 novembre, du lundi au samedi 20 h 30, samedi 17 h.

A la Halle-St-Pierre Tangolied

José Luis Barreto et Stéphane Spira ont voulu s'écarter des formes du tango traditionnel pour faire jaillir, grâce à des arrangements originaux, le lyrisme poétique et la profondeur musicale des chants. Stéphane Spira accompagne sur le bandonéon, avec beaucoup d'émotion, le timbre chaud et velouté de José Luis Barreto qui évoque la sombre beauté des quartiers populaires de Buenos-Aires et des plaines de l'Argentine, dans des compositions de Carlos Gardel, Enrique Santos, Discépolo, Astor Piazzola, Horacio Ferrer.

□ Les 13, 14 et 15 novembre. 2 rue Ronsard. 01 42 58 72 89.

Un concert du Conservatoire du 18e arrondissement

Le Conservatoire municipal "Gustave Charpentier" du 18e présentera, le **lundi 24 novembre** à 20 h 30, dans l'église Notre-Dame-de-Clignancourt (métro Jules Joffrin), un concert de musique de chambre. Au programme :

- De **Jean-Sébastien Bach**, les 5e et 6e *concertos brandebourgeois* et le *double concerto pour violon et hautbois*.
- De **Dittersdorf**, la *symphonie concertante pour contrebasse et alto*. (Ditters von Dittersdorf, 1739-1799, compositeur viennois contemporain de Haydn.)
- De **L.E. Larsson** (né en 1908), un *concertino pour cor et cordes*.

Au Divan du monde Cool out

Le Divan du Monde, associé avec Tati et Odaya, propose, deux mercredis par mois, une séance où chacun est invité à participer à un voyage de détente en musique, véritable session de relaxation. Ensuite, on peut échanger des impressions en dégustant une boisson bio et continuer à se détendre chacun à sa façon.

□ 75 rue des Martyrs. Les 12 et 26 novembre, les 10 et 23 décembre à 19 h 30. Informations 01 44 92 77 66. Réservations 01 45 43 29 67.

Et aussi

THÉÂTRE, DANSE

■ **Le bonnet du fou**, de Pirandello. A *l'Atelier*. 01 46 06 19 89. Egalement à *l'Atelier*, à 14 h 30 les mercr., jeu. vendr., **Trois contes du chat perché** de Marcel Aymé.

■ **Chroniques**, de Xavier Durringer. Au *Théâtre du Funambule* jusqu'au 6 décembre. 01 42 23 88 83.

■ **Semaine des auteurs néerlandais et flamands**. Au *Théâtre ouvert*, du 17 au 22 novembre. 01 42 62 59 49.

■ **Il était une fois Tatahouine**, par les Caramels fous. Au *Trianon*, les 14, 15, 20, 21, 22 nov. à 20 h 30. Réservations 01 43 45 55 38.

■ **Les aveux de la dernière chance** continuent au *Lavoir moderne parisien* jusqu'au 7 novembre. Les samedis à 20 h 30 jusqu'au 20 décembre, **Les 18e trans** (théâtre, danse, musique). 01 42 52 09 14.

■ **Danse au Théâtre des Abbesses** : Mathilde Monnier et François Verret du 4 au 8 nov., Catherine Berbessou du 11 au 15, Nathalie Pernet et Andreas Schmid du 18 au 22, Malavika Sarukkai (Inde) du 24 au 29. Locations 01 42 74 22 77.

CHANSONS, ROCK et Cie

■ **Mathieu Vermeulen**, accompagné par Sébastien Souchois au saxophone. A *l'Alambic* les 8, 15, 22 et 29 novembre à 20 h 30. 01 42 23 07 66.

■ **Festival des Inrockuptibles à la Cigale** les 7, 8, 9 novembre. 01 49 25 89 99.

■ **Marc Lavoine à la Boule noire** du 18 au 22 novembre. 01 49 25 89 99.

■ **Les Blues Heures** poursuivent leurs concerts consacrés à de jeunes groupes et musiciens, débutants ou déjà confirmés. 4 nov., *Six Foot Cakes*. 5 et 6, *Sai Sai* (soud system). Le 7, *les Derniers Messagers* (rap). Le 8, *Bengflo* (funk). Le 11, *Régale-Moi*. Le 12, *Edgar & Co*. Le 13, *James Lynch* (blues). Le 14, *Makaya* (reggae). Le 15, *Stoke* (hard-core). Le 18, *Pat & The Gang*. Le 19, *Sweet Cold*. Le 20, *l'Année du Rat*. Le 21, *Minimum*. Le 22, *What's Is Called Again*. Le 25, *Rien à Battre*. Le 26, *Pasquali Bang* (fiesta). Le 27, *Purs Mélanges*. Le 28, *Eola* (techno-jungle-rock). Le 29, *For No One*. A 21 h, 25 F. 97 bis rue Championnet (m° Pte de Clignancourt). 01 42 57 30 66.

Au Cinéma des Cinéastes

Le nouveau film de Resnais en avant-première

■ **Le Cinéma des Cinéastes**, dans le cadre des avant-premières qu'il programme très régulièrement, présentera le mardi 11 novembre à 20 h 30 le nouveau film d'Alain Resnais, *On connaît la chanson*, qui promet d'être un événement si l'on en juge du moins par la bande-annonce, que nous avons vue. La projection sera suivie d'un débat, avec présence possible du réalisateur.

Le mardi 4 novembre, en avant-première également, *Violetta est un nom de tango* de Guy Jacques. Du 11 au 25 novembre, **sept films inédits italiens** en présence des réalisateurs.

Egalement au Cinéma des Cinéastes, le **Ciné-Club Junior** présente en novembre : *L'étrange Noël de Mr Jack*, de Tim Burton (en v.o. sous-titrée et en v.f., selon les séances, jusqu'au 4 nov.), *Nanouk l'Esquimau*, le chef d'œuvre de Flaherty (du 5 au 18 nov.), *Kes* de Ken Loach (du 19 nov. au 2 déc.).

(7 avenue de Clichy, métro Place Clichy. Renseignements : 01 53 42 40 20.)

■ **Le Studio 28** programme lui aussi régulièrement des avant-premières. A signaler notamment *The Game* de David Fincher, mardi 4 novembre à 21 h. (10 rue Tholozé, métro Abbesses. 01 46 06 36 07.)

Le 18e est à la mode, la mode est au 18e

Décidément, le 18e tente les créateurs de la mode. Il y avait déjà eu des défilés de collections dans plusieurs lieux de l'arrondissement, dans les hangars SNCF de Pajol, et même sous le métro aérien à Barbès. Le 21, c'est sous le chapiteau du cirque Romanes, près de la place Clichy, qu'Ann Huybens présentait ses modèles le 21 octobre (photo ci-dessous, en haut). Et au Divan du Monde, le 24 octobre, avait lieu le défilé des jeunes créateurs (photo du bas, créations d'Agnès Hekpazo).

Claire Cadiou



Dan Aucante



Christian Adnin



Sur le trottoir

Grâce en particulier à l'initiative de plusieurs jeunes (dont Fred Thomas, François Mallet, Gilles Laurent et Carlos Sa Pereira¹), le succès des repas de quartier sur la Butte ne cesse de s'affirmer. Ils avaient participé à l'organisation du repas sur la place des Abbesses le 6 juin. Le 28 septembre à nouveau, environ 200 personnes, réparties sur quatre sites, rue de l'Armée d'Orient, rue d'Orchampt, place Charles Dullin, rue Ronsard, se sont retrouvées, selon la formule, sur le trottoir... pour un déjeuner dominical plutôt informel. Et dire qu'il y en a qui, retranchés derrière leurs rideaux, n'osaient pas descendre !

Le dernier repas avant les froids s'est passé le 18 octobre au pied de la Halle St Pierre. Une bande de copains, les Bachiques Bouzouk, étaient venus du 1er arrondissement interpréter pour ceux du 18e de vieilles chansons françaises, menés par un accordéon auquel la pollution n'avait pas coupé le souffle. On a beaucoup chanté mais on ne s'est pas dit : à l'année prochaine. Car ceux du quartier André Del Sartre, qui sont maintenant des habitués, ont l'intention de se rencontrer à nouveau cet hiver pour festoyer ensemble... mais dans une salle chauffée.

Christian Adnin

1. Contact : François Mallet, 01 42 62 63 08..

172 participants au Rallye pédestre

Le Rallye pédestre organisé le 18 octobre par les Compagnons de Montmartre, se disputait par groupes de deux. 86 couples y ont participé, faites le compte. Partis de la mairie, arrivant au gymnase Ronsard (où un buffet les attendait), les concurrents devaient passer par six postes de contrôle placés sur le parcours, où des épreuves les attendaient : le plus souvent des questions sur l'histoire de Montmartre, les chansonniers, etc., avec des pénalités à ceux qui répondaient mal.

Sur la photo ci-contre, au contrôle rue Marcadet, une concurrente doit rattraper une erreur en faisant rouler une balle de ping-pong sur deux fils tendus... Pas facile ! Il y avait des concurrents du 18e, bien sûr, mais aussi venus de tout Paris, et ce fut pour beaucoup l'occasion de découvrir Montmartre d'un peu plus près.

Sophie Brandstrom

